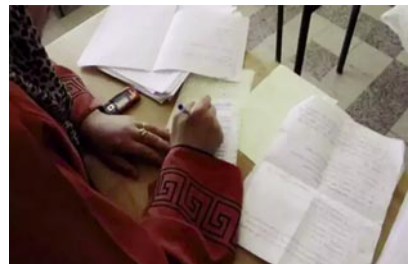




UNIVERSITÉ
**LES PRÉINSCRIPTIONS
 DES NOUVEAUX
 BACHELIERS DÉBUTENT
 LE 23 JUILLET**

P.4



BAC 2024
**UNE CINQUIÈME
 CORRECTION
 DEVIENT
 NÉCESSAIRE**

P.4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 15 JUILLET 2024 // N°857 // PRIX 20 DA

**AFIN DE FACILITER LE VOYAGE
 DES TOURISTES ALGÉRIENS**

A QUAND LE TRAIN RELIANT ALGER À TUNIS SIFFLERA ?

Les autorités des deux pays n'ont pas encore annoncé la date du lancement des voyages en train entre les deux pays pour les passagers.... Annoncé en grandes pompes pour la mi-juillet, le train reliant la capitale algérienne à Tunis tarde à voir le jour alors que la saison estivale bat son plein. Le mois dernier, la gare d'Annaba a accueilli le premier voyage expérimental du train reliant Tunis et Alger.

P.4



**LES DERNIERS RÉGLAGES
 EFFECTUÉS**

LA NOUVELLE SOCIÉTÉ NATIONALE D'IMPRESSION BIENTÔT OPÉRATIONNELLE

La nouvelle société nationale d'impression devant regrouper les cinq imprimeries existantes verra bientôt le jour...

P.4



**INTÉGRATION DES CADRES
 DE L'ANP DANS
 L'ADMINISTRATION**

LE MDN FIXE LES RÈGLES

Le président Tebboune a signé un décret présidentiel n°24-218 du 27 juin 2024, publié au JO N° 46, qui ouvre la voie au détachement des officiers généraux et des officiers supérieurs vers des postes de haut niveau au sein de l'administration civile publique...

P.16



**LES SOUTIENS AFFLUENT DE PARTOUT
 POUR LE CANDIDAT TEBBOUNE**

LA MACHINE S'EMBALLÉ

**DES PARTIS POLITIQUES, DES ORGANISATIONS DE MASSE,
 DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES EN PASSANT PAR DES
 ASSOCIATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ONT APPORTÉ LEURS SOUTIENS
 À LA CANDIDATURE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE À LA PRÉSIDENTIELLE
 DU 7 SEPTEMBRE PROCHAIN DÈS SON ANNONCE JEUDI DERNIER....**

Lire en page 3



PRÉSIDENT TEBBOUNE

«LE REDÉCOUPAGE ADMINISTRATIF, EST UNE PRIORITÉ»

Le président de Tebboune, a affirmé que le redécoupage administratif était une «nécessité inéluctable» pour trouver un équilibre entre les communes rurales et urbaines et consacrer ainsi le principe de la pratique démocratique.

P.3



COLLECTE DES PARRAINAGES POUR LE CANDIDAT TEBBOUNE

Les partisans du second mandat se mobilisent

Au lendemain de la tenue de la Conférence nationale pour le soutien à la candidature du Président Tebboune, plusieurs partis politiques ont abondamment communiqué hier sur la mobilisation de leurs instances, élus et militants au niveau national et local...

L'objectif étant de réunir au plus vite les parrainages nécessaires au dossier qui devra être présenté à l'ANIE (Autorité nationale indépendante des élections). Plusieurs chefs de partis, élus notamment de l'APN, rivalisent visiblement pour être signataires du «premier formulaire de parrainage». En effet, procédure de collecte des 600 parrainages d'élu, ou des 50.000 signatures de citoyens, qui a débuté dès jeudi dernier, à l'issue de l'officialisation de la candidature et du retrait des formulaires auprès de l'instance indépendante. Les partisans du second mandat souhaitent visiblement arriver à un nombre de parrainages bien plus important que ce qui est légalement nécessaire. Le FLN notamment faisait savoir hier qu'il recherche à la fois des signatures de soutien de ses élus en plus de celles de citoyens qu'il soit militants du parti ou sympathisants. « Nous poursuivons l'opération de distribution des formulaires individuels aux citoyens et les formulaires réservés aux élus au profit du candidat Tebboune informait hier le parti historique, en énumérant les wilayas concernées : Touggourt, Mila, Chlef, Boussadaa... Même chose du côté du RND et du Front El Moustakbal. Le premier annon-

çait hier que ses bureaux et permanences de différentes régions du pays étaient ouverts pour « la préparation de la collecte des signatures pour le candidat Tebboune ». L'ensemble des responsables nationaux et locaux sont même mobilisés pour achever l'opération avant mardi. La communication du RND précise en ce sens à propos de la collecte dans la wilaya de Skikda : «le processus de collecte des signatures a débuté sous la supervision du secrétaire de la wilaya, Hassan Chouit (...) la collecte des signatures se terminera dans deux jours». Quant au parti Front El Moustakbal, membre au côté du FLN et du RND, de la Coordination des partis de la majorité pour l'Algérie (CPMA), il annonçait hier par la voix de son chargé de la communication, Raouf Mameri que le processus de collecte des signatures pour le candidat Abdelmadjid Tebboune «se déroule bien et rapidement». Les trois partis de la CPMA avaient pour rappel indiqué dès mercredi dernier que l'étape des parrainages sera une sorte de «formalité» réalisable «en un jour si nécessaire.» Le SG du RND, Mustapha Yahi, indiquait plus tôt que les trois partis de la collation de soutien représente la plus importante force politique du pays, avec «15.253 élus



locaux (...) soit 55,87% » en plus des «204 députés à l'APN et des 84 sénateurs au Conseil de la nation». Par ailleurs, en plus des membres de la collation, d'autres partis ont également affiché hier leur totale mobilisation. C'est le cas notamment pour El Bina, dont le chef se félicite dès le 12 juillet dernier, d'être le premier signataire d'un document parrainage en

précisant sur sa page. Le président du mouvement, Abdelkader Bengrina, a signé hier, le premier formulaire de soutien au candidat Tebboune en invitant la presse nationale à participer à cet événement. Quant à la présidente du parti Tajamoue Amal El Djazair (TAJ), Mme Fatima Zohra Zerouati, elle confirmait hier son ralliement à l'option du soutien en accordant

son parrainage. Le parti TAJ «travaille avec sa base, ses cadres et ses militants. Il mobilise toutes ses ressources pour soutenir ce choix et faire des prochaines élections présidentielles un succès et refléter la volonté du peuple pour construire une Algérie nouvelle, stable et prospère» précise la communication du parti.

R.K.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Le dernier délai pour le dépôt des candidatures fixé au 18 juillet

L'Autorité indépendante des élections (ANIE) a fixé, hier, le dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature à la présidentielle anticipée du 7 septembre prochain en Algérie. Les prétendants à la présidentielle auront, selon le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, jusqu'au 18 juillet prochain pour valider leur participation avec le dépôt d'un dossier complet, comprenant 50.000 signatures d'électeurs ou 600 parrainages d'élus. S'exprimant lors d'une conférence de presse, le président de cette autorité a donné le chiffre de 26 prétendants à la candidature à cette élection qui a déjà procédé au retrait des formulaires de souscriptions. «Un d'entre eux a même enregistré 600 signatures d'élus exigées par la loi», a-t-il indiqué sans donner son nom. La collecte des signatures par les candidats à la candidature est lancée depuis le 9 juin dernier, soit au lendemain de la convocation du corps électoral par le président Tebboune. Pour rappel, l'article 253 de la loi électorale algérienne, amendée en 2021, exige de tout postulant à la candidature à la magistrature suprême du pays la présentation un certain nombre de signatures individuelles des élus ou des électeurs. Les concernés, selon cette disposition, sont tenus d'appuyer leurs dossiers



de candidatures par : «soit une liste comportant, au moins, six cents (600) signatures individuelles de membres élus d'assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au moins, à travers vingt-neuf 29 wilayas ou une liste comportant cinquante mille (50 000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-neuf (29) wilayas». «Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à mille deux cents (1 200). Les signatures sont déposées en même temps que l'ensemble du

dossier de candidature auprès de l'Autorité indépendante. Et tout électeur inscrit sur une liste électorale ne peut accorder sa signature qu'à un seul candidat», souligne le texte. Il faut savoir, cependant, que tout prétendant à la candidature, dont le dossier a été rejeté, dispose du droit d'introduire un recours près la Cour constitutionnelle. «La Cour constitutionnelle étudie les recours et une fois qu'elle les a acceptés ou rejetés, elle proclame et rend public la liste officielle des candidats retenus et la publie au Journal officiel, sachant que les noms des candidats retenus seront affichés par ordre alphabétique». Cela dit, et pour ce qui est des délais impar-

tis par la loi, on retient que l'ANIE statue sur la validité des candidatures à la présidence de la République par décision dûment motivée, dans un délai maximum de 7 jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. La décision de l'Autorité indépendante est immédiatement notifiée à l'intéressé et en cas de rejet, ce dernier peut introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle, dans un délai maximum de 48 heures, suivant l'heure de la notification. L'Autorité indépendante transmet à la Cour constitutionnelle ses décisions relatives aux candidatures, accompagnées des dossiers des candidats, dans un délai n'excédant pas les 24 heures, à compter de la date de l'annonce de ses décisions. La Cour constitutionnelle valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle, y compris les recours, dans un délai maximum de sept jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante, sous réserve des dispositions de l'article 95 de la Constitution. La campagne électorale, qui sera déclarée ouverte 23 jours avant la date du scrutin, soit vers le 15 août, pour s'achever exactement trois jours avant le jour «J», pour céder la place à

la période de silence électoral. En cas de deuxième tour, la date du scrutin est fixée au quinzième jour de la proclamation des résultats du premier tour par la Cour constitutionnelle. La durée maximale entre le premier et le deuxième tour ne doit pas dépasser trente jours.

VALIDATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE LE 3 AOÛT PROCHAIN

En fait, il est certain que sur les 35, il n'en restera, dans les meilleurs des probabilités, pas beaucoup. Deux déjà, les candidats du MSP et du FFS, ont déjà satisfait à la condition fixée par la loi électorale. Le président sortant, lui aussi, ne devrait avoir aucune difficulté à satisfaire à la présentation de formulaires dûment signés. Le président Tebboune est ainsi assuré du soutien logistique des partis et organisations qui l'ont appelé à briguer un second mandat. Et sous réserve de la confirmation par la Cour constitutionnelle de la validation des dossiers de candidature, qui sera annoncée le 3 août prochain, les prétendants pourront alors se lancer dans la campagne même si les candidats à la candidature n'ont pas attendu la date du début officiel pour tenter de convaincre les électeurs.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Soutien multiforme pour le candidat Tebboune

Plusieurs partis politiques et organisations nationales ont affiché leur soutien à la candidature du président Tebboune à la présidentielle du 7 septembre...

Le Mouvement El-Islah a réaffirmé, dans un communiqué, son soutien à la candidature du président de la République à la présidentielle du 7 septembre prochain, s'engageant à «mobiliser le soutien populaire nécessaire en faveur de sa candidature car il représente le bon choix pour réaliser les aspirations des Algériens dans le cadre d'un véritable projet de renaissance dans tous les domaines». Le Mouvement a appelé les citoyens à participer massivement à la prochaine échéance présidentielle pour «renforcer la place de l'Algérie et unifier les rangs face aux plans hostiles et aux complots étrangers ourdis contre notre pays». De son côté, le parti TAJ a exprimé, par la voix de sa présidente, Fatima-Zohra Zerouati, son soutien à la candidature du président de la République, qui a assumé une lourde responsabilité en 2019, et qui mérite aujourd'hui d'être soutenu pour poursuivre le processus de développement et parachever le projet d'édification de l'Algérie nouvelle. Lors d'une rencontre de formation organisée au siège du parti à Alger, Mme Zerouati a souligné l'adhésion de sa formation politique «aux efforts de préservation des acquis réalisés», exhortant tous les Algériens à «faire bloc autour de l'Algérie pour relever les défis aux plans régional et internationaux». Le président du parti Sawt Echaab, Lamine Osmani a, quant à lui, relevé que «le soutien à la candidature du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, participe de notre ferme conviction quant au nécessaire parachèvement des différents chantiers de réformes qu'il a engagés». Osmani a salué la volonté sincère du président de la République puisée dans les valeurs de la glorieuse Révolution de libération. Lors d'un meeting animé par son coordinateur général à Alger, le pôle sociétal algérien a, lui aussi, apporté son soutien à la candidature du président Tebboune, pour «assurer la continuité et préserver la stabilité». De son côté, l'Académie de la jeunesse algérienne a affirmé que son soutien à la candidature du président de la République était motivé par «les réalisations qu'il a accomplies depuis son accession à la magistrature suprême du pays, notamment ses efforts pour surmonter les répercussions de la pandémie de



Covid-19 et de la crise économique mondiale». L'Académie a en outre salué la politique que le président de la République a adoptée au double plan intérieur et extérieur et «ses efforts visant à permettre aux jeunes d'assumer de hautes responsabilités à travers la Constitution de 2020», affirmant que son soutien à sa candidature pour un deuxième mandat «est un soutien au processus de développement et d'édification amorcé en 2019». L'Union nationale algérienne de la jeunesse (UNAJ) s'est, quant à elle, félicitée, dans un communiqué, de «la décision du président de la République de se présenter pour un deuxième mandat, en vue de poursuivre l'édification de l'Algérie nouvelle», se disant disposée à contribuer à la réussite de cet important rendez-vous, à travers la mobilisation de la jeunesse. Le SG de l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine (ONEM), Khalfa M'barek a affirmé, samedi dernier, à Oran, le soutien absolu de son organisation à la candidature du président Tebboune pour un deuxième mandat à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, affirmant voir en cette candidature «l'avenir des jeunes et de l'Algérie». Lors d'un colloque organisé par son organisation pour célébrer la double fête de l'Indépendance et de la jeunesse, Khalifa a souligné que l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine qu'un second mandat sera «pour parachever le processus des

réformes que le président de la République a entamé». Abordant les réalisations accomplies dans le pays depuis l'arrivée au pouvoir du président Tebboune, Khalfa a énuméré, entre autres, les grands pas réalisés en matière de lutte contre la corruption et les corrupteurs, la récupération de l'argent de l'Etat, la régularisation de l'importation et l'exportation et la réhabilitation du secteur agricole. Il a également salué la révolution numérique initiée par le président de la République dans son premier mandat et l'intérêt particulier accordé aux jeunes, outre les grandes réalisations concrétisées sur le plan social à travers la résorption de l'habitat précaire à la faveur de la réalisation de centaines de milliers de logements que l'Etat ne cesse d'attribuer à leurs bénéficiaires. Cette rencontre a regroupé des fils des moudjahidine, des représentants de la famille révolutionnaire et un nombre de représentants de partis politiques et du mouvement associatif.

PLUS QUE DEUX JOURS AVANT L'ÉCHÉANCE FATIDIQUE

En attendant la bataille des programmes, la trentaine de candidats s'affairent à recueillir les 50.000 signatures de citoyens ou celles des 600 élus. Et déjà une première victime. Louisa Hanoune a jeté l'éponge avant-hier. Pour le moment seuls trois ont réussi à dépasser le cap des signatures Aouchiche du FFS Hassani

du MSP et dit-on Saida Neghza de la CGEA. A deux jours de l'échéance, le 17 juillet prochain, dédiée à la collecte des signatures, la trentaine de prétendants continuent de sillonner le pays à la recherche de signatures de citoyens. Pendant ce temps, le candidat Tebboune accumule les soutiens des partis politiques, des organisations de masse, des organisations professionnelles en passant par des associations de la société civile qui viennent d'apporter leurs soutiens à sa candidature annoncée jeudi dernier. La prochaine étape pour le candidat Tebboune consistera à recueillir les parrainages des citoyens ou des élus, conformément à la loi, avant de déposer son dossier de candidature auprès de la Cour constitutionnelle. Diplômé de l'École nationale d'administration (ENA) locale à 25 ans, wali à 40, ministre à 45, ministre puis Premier ministre dans les années 2000, Tebboune a été élu en décembre 1999 président de la République avec 58% des voix. L'Autorité nationale indépendante des élections doit statuer sur la validité des candidatures dans un délai de sept jours à compter de la date de dépôt des dossiers. Selon les délais légaux, la date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 17 juillet prochain. La campagne électorale se déroule sur une période de 23 jours, soit du 14 août au 3 septembre.

S.F.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

«Le redécoupage administratif est une priorité»

Le Président Tebboune a affirmé que le redécoupage administratif était une «nécessité inéluctable» pour trouver un équilibre entre les communes rurales et urbaines et consacrer ainsi le principe de la pratique démocratique. S'exprimant lors de sa rencontre avec des représentants de la société civile, à l'occasion de la visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée mercredi dernier dans la wilaya de Tizi Ouzou, et à laquelle la télévision algérienne a consacré un documentaire diffusé samedi soir, le président de la République a précisé que l'état du développement à travers les différentes wilayas du pays «nécessite de trouver un équilibre entre les communes rurales et urbaines pour consacrer le principe de la pratique démocratique». Il

a évoqué, à ce propos, le cas de certaines communes qui accusent un déficit financier.

Afin d'y remédier, «le redécoupage administratif est une nécessité inéluctable», a-t-il souligné, expliquant que «l'organisation actuelle n'est plus adaptée à la réalité socioéconomique du pays. La démocratie commence par la commune, d'où la «nécessité d'ouvrir le dossier du découpage administratif, sinon nous allons encore perdre du temps», a insisté le président de la République. «Les promesses et les programmes présentés par les candidats aux élections locales se heurtent souvent à une réalité différente. Il faut y remédier», a-t-il poursuivi. Le dossier du découpage administratif est une «priorité», a dit le président de la

République, assurant que les codes communal et de wilaya «garantiront l'équilibre requis entre les communes rurales et urbaines, consacrant ainsi le principe du développement à travers toutes les wilayas du pays. Le développement est un droit pour chaque citoyen algérien, mais sa mise en œuvre effective et la concrétisation de l'objectif escompté nécessitent des études approfondies», a-t-il affirmé. Et de rappeler, à ce propos, «les expériences de projets mort-nés qu'on a été obligé de convertir», appelant à «laisser les techniciens faire leur travail et à solliciter leur avis sur la faisabilité ou non des projets». Le président de la République a en outre souligné que l'Algérie «s'oriente vers l'économie de marché. Dans les années 1980 et 1990,

l'Etat a jeté les bases d'un investissement centralisé, mais aujourd'hui nous nous orientons vers l'économie libre, où l'investisseur joue un rôle central et où l'Etat l'accompagne en réunissant les conditions idoines et en levant les obstacles bureaucratiques», a-t-il expliqué. «Nous avons ouvert la voie aux Algériens pour qu'ils contribuent au développement et chaque citoyen peut investir dans son pays en toute sérénité. Nous avons réalisé ce qui ne l'a pas été pendant vingt ans», s'est-il réjoui. Au sujet de l'allocation accordée aux femmes au foyer, le président de la République a précisé qu'«elle participe de la solidarité nationale» et qu'«elle contribue à améliorer la situation matérielle de cette catégorie».

AFIN DE FACILITER LE VOYAGE DES TOURISTES ALGÉRIENS

Quand le train reliant Alger à Tunis sifflera-t-il ?

Les autorités des deux pays n'ont pas encore annoncé la date du lancement des voyages en train entre les deux pays pour les passagers...

Annoncé en grande pompe pour la mi-juillet, le train reliant la capitale algérienne à Tunis tarde à voir le jour alors que la saison estivale bat son plein. Le mois dernier, la gare d'Annaba a accueilli le premier voyage expérimental du train reliant Tunis et Alger. Le train est parti de la gare de la capitale tunisienne (Tunis) en direction de la gare d'Annaba. Ce premier voyage expérimental du train reliant les deux pays (Algérie et Tunisie) a lieu vers la gare de Ghardimaou, près de la frontière algérienne.

Le train est retourné ensuite vers Tunis avant de démarrer avec les équipes techniques vers la gare d'Annaba. Afin de garantir la sécurité et l'efficacité des futurs trajets du train Tunisie-Algérie, deux voyages d'essai sont actuellement en cours. Ces essais visent à former le personnel de conduite et de contrôle aux spécificités de la ligne ferroviaire Tunisie-Algérie.

Le premier de ces essais a été réalisé à bord d'un train algérien, suite à une concertation préalable pour assurer la cohérence des protocoles de sécurité entre les deux pays. Des réunions ont lieu entre les délégations de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) et de la SNCFT, présidées par les DG des deux sociétés, afin de finaliser les derniers préparatifs liés à la reprise du trafic ferroviaire entre les deux pays. Les équipes tech-

niques de la SNCFT ont entamé il y a quelque temps des travaux d'inspection de la ligne de chemin de fer menant à la frontière et de réparation des parties usées, en raison de la longue période d'inactivité.

Cela permettra au train de revenir sur les rails conformément aux normes de sécurité techniques. Le train reliant Alger et Tunis est à l'arrêt depuis les années 1990 en raison des circonstances traversées par l'Algérie. Une première tentative de relance du train en 2017 a échoué. De son côté, le DG de la Société nationale des chemins de fer tunisiens, Taoufik Boufaied, a annoncé que les tout premiers voyages officiels du train reliant la Tunisie à l'Algérie sont prévus avant la fin de juillet prochain. Il a souligné que cette décision est étroitement liée aux aspects politiques et nécessite une coordination diplomatique.

Les départs du train Tunisie-Algérie seront quotidiens, avec des trains circulant en alternance entre Annaba et Tunis chaque jour. À un taux de change officiel, cela correspond à environ 1.728 à 2.160DA. Boufaied a expliqué que les préparatifs sont en cours en collaboration avec les autorités algériennes.

Cette initiative vise à faciliter les déplacements des Algériens, notamment en vue de la prochaine saison touristique, ainsi que des Tunisiens se rendant en Algérie. La gare de Ghardimaou,



située dans le gouvernorat de Jendouba, est sur le point de devenir un point essentiel du réseau ferroviaire international. Cette transformation implique l'installation de contrôles de sécurité et douaniers pour répondre aux normes internationales. Cette nouvelle infrastructure facilitera non seulement les déplacements des voyageurs entre la Tunisie et l'Algérie, mais renforcera également les échanges commerciaux et touristiques entre les deux pays.

La mise en place de la liaison ferroviaire nécessite une coordination précise avec les autorités algériennes. Les points de départ sont en cours de détermination pour assurer un fonctionnement fluide. Ce projet de connexion des réseaux ferroviaires algérien

et tunisien, s'il arrive se concrétiser, facilitera la circulation des touristes et des marchandises dans les deux sens.

LES TOURISTES ALGÉRIENS MOINS NOMBREUX EN 2024 EN TUNISIE

Cette année, les touristes algériens ont été moins nombreux à se rendre en Tunisie. La Tunisie demeure une destination de choix pour les voyageurs algériens.

Par voiture ou par avion, ces personnes se donnent tous les moyens pour profiter pleinement du soleil tunisien et de ses multiples sites touristiques. En 2023, le pays a accueilli 8.8 millions de touristes, toutes nationalités confondues. Plusieurs

points expliquent cette tendance, à savoir, le retour à une certaine stabilité après la crise pandémique de la Covid-19, une langue commune et des températures agréables tout au long de l'année. En revanche, cette année, la Tunisie a enregistré une baisse du nombre de touristes algériens qui ont voyagé dans le pays depuis le début de l'année. Selon Fouad Elouad, représentant de l'Office national du tourisme tunisien, ONTT, 1.3 million de touristes algériens ont transité, depuis le début de l'année, via les postes frontaliers pour passer leurs vacances en Tunisie. Le même responsable estime que ce chiffre reste moins important par rapport à la même période de l'année précédente.

D'ailleurs, il fait état de 3.3 millions de touristes algériens qui ont voyagé dans le pays, entre le 1^{er} janvier et le 23 septembre 2023, dont 94 % parmi eux ont choisi la voie terrestre pour se rendre en Tunisie.

Pour la saison estivale, Fouad Elouad reste optimiste et confirme que ces chiffres pourront remonter à partir du 15 juillet 2024 notamment, après l'annonce des résultats du baccalauréat en Algérie. En effet, de nombreuses familles ont reporté leurs vacances dans l'attente de l'annonce de ces résultats. En plus des résultats du Bac qui se font attendre, le représentant de l'office national du tourisme tunisien cite la hausse des prix pratiqués par les agences du tourisme et des voyages, qui poussent ses touristes à revoir leurs plans et à passer l'été en Algérie. S.F.

LES DERNIERS RÉGLAGES EFFECTUÉS

La nouvelle société nationale d'impression bientôt opérationnelle

La nouvelle société nationale d'impression devant regrouper les cinq imprimeries existantes verra bientôt le jour. Elle sera hébergée dans les locaux de l'imprimerie de Bab Ezzouar (SIA), à Alger. C'est le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, qui en a fait l'annonce lors de la visite qu'il avait effectuée samedi dernier au niveau des différentes imprimeries d'Alger.

Dans l'air du temps, la nouvelle société va intégrer les techniques modernes d'impression et diversifier la production. «Elle doit suivre les tendances mondiales en s'adaptant aux évolutions technologiques et en diversifiant ses missions et rôles», a souligné le ministre. Dans un monde technologique en perpétuelle

transformation, rien n'est plus important que d'apprendre des expériences externes. Les directeurs d'imprimerie le savent. Et, ils souhaitent se mettre en phase avec la technologie en prenant part à des expositions internationales liées aux métiers de l'impression moderne. Le ministre affirme prévoir la «formation du personnel de ces imprimeries en vue de garantir la continuité de leurs activités». Laagab a fourni une série de chiffres sur les capacités d'impression, indiquant ainsi que la Simpral assure quotidiennement l'impression de 20 publications avec un tirage qui avoisine les 40.000 exemplaires. Quant à la SIA, elle assure un tirage de 80 titres à raison de 240.000 exemplaires par jour. En somme, le volu-

me du tirage au centre du pays s'élève à 300.000 exemplaires/jour et près de 500.000 exemplaires à l'échelle nationale. Cela montre l'intérêt qu'accorde l'Etat à la presse écrite. Le ministre a par ailleurs évoqué l'endettement de la plupart des journaux vis-à-vis des imprimeries.

Laagab met en avant une situation difficile des imprimeries quant au recouvrement de leurs créances. Pour autant, cela ne doit pas les empêcher d'assurer le service public. «La plupart des journaux sont endettés vis-à-vis des imprimeries, mais l'Etat a pris en charge la continuité du service public dans le domaine de la presse, sachant que le prix de l'impression n'a pas été revu depuis 1997», a expliqué le

ministre. Il rappelle, dans la foulée, que les prix du papier journal et de l'encre ont connu, depuis, une augmentation vertigineuse sur le marché international. «Tous les problèmes et les dettes des journaux auprès des imprimeries ont fait l'objet d'un inventaire en vue d'être pris en charge par la nouvelle société d'impression. Pour ce qui est des modalités de l'acquittement de ces dettes, elles sont d'ordre commercial», explique-t-il. Dans le cadre de la restructuration des imprimeries, l'on prévoit aussi de créer une annexe dédiée exclusivement à la fabrication de l'emballage, qui sera abritée par un des dépôts de l'Algérienne des papiers, à Oued Smar.

Y.S.

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Appel à la sécurisation des systèmes hébergeants

Les responsables de la numérisation des fichiers de données à caractère personnel dans les secteurs public et privé sont appelés à prendre en compte la sécurité des informations et des systèmes qui hébergent ces données, a indiqué dimanche l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) dans un communiqué. «Afin d'assurer la sacralité des données à caractère personnel de manière efficace conformément à la loi 18-07, les responsables de la numérisation et de l'interconnexion des fichiers de données à caractère personnel dans les secteurs public et privé doivent soigneusement prendre en compte la sécurité des informations et des systèmes qui hébergent ces données», a précisé l'ANPDP, tout en réaffirmant sa «disponibilité permanente pour tout accompagnement nécessaire». Ces responsables «doivent également garantir la sécurité et la

protection des données à caractère personnel en ce qui concerne notamment la collecte, le transfert, le traitement, l'accès, l'hébergement et/ou la sous-traitance», note la même source. Pour atteindre ces objectifs qui sont aussi de nature à renforcer leurs gouvernances, l'Autorité demande à l'ensemble des organismes concernés d'«accélérer la mise en conformité de leurs traitements avec la loi 18-07 et la mise à jour de leurs sites web en y intégrant la page qui énonce la politique de protection des données à caractère personnel». L'Autorité rappelle, à cette occasion, que la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel vise à «établir des règles pour que le processus de traitement se réalise dans le respect de la dignité humaine, la vie privée et les libertés publiques ainsi que les droits, l'honneur et la

réputation de la personne». A ce titre, l'Autorité indique avoir adopté «une stratégie inclusive à l'endroit de l'ensemble des parties prenantes par la mise en œuvre d'une approche participative en organisant de façon régulière des tables rondes et des rencontres avec les organismes et institutions des secteurs public et privé, l'objectif principal étant de discuter et résoudre les difficultés (qu'elles soient techniques, procédurales ou juridiques) rencontrées pendant le processus de conformité». Selon la même démarche et dans la continuité de cette approche, l'Autorité a inclus sur son site web (www.anpdp.dz) un nouvel espace dédié à la formation et a commencé à publier des documents explicatifs et des guides de formation concernant la loi 18-07 afin de «simplifier la compréhension de la terminologie et les procédures y afférentes».

ELLE SERA CÉLÉBRÉE DEMAIN

L'Achoura, entre hier et aujourd'hui

Dans le calendrier musulman, l'achoura est la première fête de l'année. Cette fête qui commémore initialement la traversée miraculeuse de la mer Rouge par le prophète Moussa, est dédiée par la suite à la mémoire des morts. Elle est marquée dans de nombreuses régions d'Algérie par un jeûne et des cérémonies de recueillement sur les tombes des disparus. Étymologiquement le terme Achoura est dérivé du radical «âchr» qui signifie «dix» et qui veut dire aussi, par extension, verser la dîme. Ce qui explique qu'elle coïncide avec le dixième jour de Moharem et qu'en cette journée tout musulman est tenu de verser la zakat aux pauvres et aux nécessiteux. Certaines traditions avancent qu'en cette journée les dix plus importants prophètes que la terre ait connus. Pour sa célébration proprement dite, plusieurs rites ont été auparavant observés à travers le pays. En Kabylie, à titre d'exemple, l'Achoura était plus connue par les interdits qu'elle véhiculait



que par autre chose. Il est ainsi conseillé, voire défendu, il y a quelques années, pendant la fête, de tisser, de moudre du grain, d'avoir des rapports sexuels... au risque d'attraper la tremblote ou quelque maladie mystérieuse. Ceci dit, la population respectant ces interdits, célébrait comme elle pouvait, la fête. En général, dans les villages, on effectuait le

plus souvent des sacrifices collectifs (Louziaa), cependant, ceux qui avaient les moyens, sacrifiaient qui un ovin, qui des volailles. Les personnes âgées jeûnaient, et certains villageois vont en pèlerinage aux tombeaux des saints tutélaires pour y sacrifier des moutons en expiation d'un péché ou pour la réalisation d'un vœu. Les femmes tôt le

matin, allaient se recueillir sur les tombeaux des saints et même sur certaines pierres ou sous les branches protectrices de certains arbres auxquels on reconnaît un quelque pouvoir. Les provisions (galette, figes sèches, dattes...) qu'elles emportaient avec elles, après en avoir mangé une petite partie, étaient laissées sur les lieux pour servir aux passants et

aux mendiants. Pour le repas du soir, on préparait généralement un couscous agrémenté de la queue séchée du mouton de l'Aïd El-Kébir. Le lendemain de l'Achoura, on se rappelle encore que les gens se rendaient visite pour se saluer et échanger des propos. Aujourd'hui, tous ces rites tendent à disparaître, hormis les rites sacrificiels qu'on continue encore à organiser dans certains villages et certains zaouïas, l'Achoura devient de plus en plus une journée ordinaire. Les interdits ne sont plus respectés, sauf chez quelques vieux et vieilles qui s'attachent encore vaillamment aux traditions. Le recueillement sur les tombes des morts n'a presque plus cours en cette journée, et même les enfants ne sortent plus avec leurs habits neufs. Modernité oblige, l'Achoura n'est plus désormais qu'une journée chômée et payée. Mais, on n'oubliera pas qu'elle a été pour nos pères et nos mères une halte précieuse dans la vie combien difficile qu'ils menaient.

Boualem B.

TUNISIE

Le SG d'Ennahda arrêté



Le mouvement islamiste Ennahdha a annoncé, samedi dernier, à travers un communiqué, l'arrestation du secrétaire général, Ajmi Lourimin, avec deux partisans, dans la région de Borj Al Amri. Le mouvement dit suivre « la situation des trois frères avec les avocats présents sur place, mais leur sort n'est pas encore clair. Le Mouvement Ennahdha a

dit souhaiter informer l'opinion publique que les agents de la garde natio-

nale ont vérifié l'identité du secrétaire général et de ses compagnons, et leur ont confirmé qu'il n'est recherché par aucune autorité judiciaire. Le président d'Ennahda, Rached Ghannouchi, et ex-premier responsable du Parlement tunisien, ainsi que plusieurs hauts dirigeants, ont déjà été arrêtés, jugés et emprisonnés, qui pour terrorisme et complot contre l'Etat, qui pour corruption et enrichissement illicite

RÉPUBLIQUE SAHRAOUIE

Ouverture de l'université d'été à Boumerdès

La 12^e édition de l'université d'été de la République sahraouie, s'est ouverte hier, au niveau du campus de Bou-douaou, dans la wilaya de Boumerdes. L'université d'été constitue également une action de solidarité avec les Sahraouis dans leur juste combat pour la dignité et la liberté, relève notamment le CNASPS dans son invitation adressée aux médias. Cet important événement est conjointement organisé par le Comité national algérien de solidarité avec le



peuple sahraoui (CNASPS) et l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Cet événement majeur, qui cristallise le creuset du combat du front Polisario contre le joug colonialiste marocain, est appelé à durer une dizaine de jours, jusqu'au 24 de ce mois, avec d'importantes conférences et interventions données par des intervenants sahraouis et algériens, à commencer par Abdelkader Taleb Omar, ambassadeur de la RASD en Algérie, et le Dr. Saïd Ayachi, président du CNASPS.

MÉTÉO

Jusqu'à 50° aujourd'hui dans le Grand Sud

Une alerte de niveau rouge a été émise par l'Office national de la météorologie (ONM) pour certaines wilayas du Grand Sud. Les températures peuvent dépasser aujourd'hui les 50° à l'ombre. Rien ne semble changer. La chaleur continuera à affecter une partie majeure du pays avec la possibilité de formation d'orages épars sur l'intérieur du pays, selon l'ONM. Les températures vont osciller entre 33 et 38° sur les wilayas côtières, entre 38 et 45° sur celles de l'intérieur et entre 37 et 49° sur les wilayas du Grand Sud.

UNE TECHNOLOGIE ISRAËLIENNE REMPLACERA LES SATELLITES MOHAMMED VI-A ET MOHAMMED VI-B

Le Maroc met dangereusement sa souveraineté entre les mains de l'entité sioniste

Conclu fin 2023, l'accord de coopération militaire entre le Maroc et Israël, portant sur l'acquisition d'un satellite de renseignement pour remplacer les satellites Mohammed VI-A et Mohammed VI-B, est désormais acté. Montant de la transaction: 1 milliard de dollars, pour une livraison prévue dans 5 ans. Depuis le rétablisse-

ment des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël, il est des secteurs où la coopération entre les deux pays n'a à aucun moment été interrompue: la gestion de l'eau, l'agriculture et bien entendu la défense. Ceci, malgré la guerre contre le Hamas. L'affirmation est d'un haut responsable diplomatique israélien établi à

Rabat, dans un entretien. Le montant de la transaction est établi à 1 milliard de dollars, pour une livraison prévue dans 5 ans. Le satellite sera l'œuvre d'Israel Aerospace Industries (IAI), géant israélien de l'aérospatiale et de la défense dirigé par Amir Peretz, l'un des plus « Marocains » des personnalités israéliennes. Ainsi, de

contrat en contrat, Rabat compromet ses chances de souveraineté et plonge, pieds et mains liés, dans le sac sioniste. Après l'armée, l'industrie et l'agriculture, même les Affaires religieuses n'ont pas échappé à la mainmise israélienne sur le royaume. Le peuple est en colère, la rue gronde, la déflagration générale ne saurait tarder...

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
HOCINE ADRYEN

Gmail:
hocinedry112@gmail.com

www.lexpressquotidien.dz/
TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BAC 2024

Une cinquième correction s'impose

Pour la première fois dans l'histoire des examens scolaires officiels, le ministère de l'Éducation nationale a introduit une cinquième correction pour l'examen du Baccalauréat de cette session...

Cette initiative vise à rendre justice aux élèves assidus et diligents qui, malgré leur travail acharné tout au long de l'année scolaire, ont été pénalisés par des circonstances difficiles lors des examens finaux. Les présidents des centres d'examen ont reçu des instructions pour soumettre les copies des élèves à une quatrième correction, puis à une cinquième correction dans toutes les matières et filières, sans exception. Après la clôture de la troisième correction des copies de plus de 800.000 candidats, les enseignants ont été rappelés pour entamer cette nouvelle phase de correction. Cette

mesure, adoptée pour la première fois en juin 2023, vise à offrir une chance supplémentaire aux élèves dont les dossiers scolaires montrent qu'ils sont assidus mais qui ont été empêchés de performer à leur juste valeur lors des examens.

La décision de recourir à une quatrième correction pour le Bac 2024 a été prise pour les candidats ayant obtenu des notes faibles de 2, 3, et 4 sur 20. Les enseignants correcteurs ont remarqué que ces élèves avaient des moyennes annuelles de 8 ou 9 sur 20, ce qui justifiait une réévaluation de leurs copies. Plus de 1.200 copies de candidats en



français et plus de 1.300 copies en anglais ont ainsi été soumises à cette procédure. Le ministère a également décidé de réduire l'écart entre la moyenne annuelle dans une matière donnée et la note obtenue à l'examen de huit points l'année dernière à seulement quatre points cette année. Cela a entraîné la nécessité de

reprandre la correction de milliers de copies par d'autres correcteurs sous la supervision de comités distincts. Malgré cette rigueur, les mêmes notes ont souvent été maintenues après la quatrième correction, d'où la décision de procéder à une cinquième correction. La cinquième correction est une mesure exception-

nelle visant à offrir une ultime opportunité d'amélioration des notes et à garantir une justice complète dans l'attribution des points. Cette phase finale de correction est particulièrement bénéfique pour les élèves dont les moyennes annuelles montrent qu'ils ont été sérieux et studieux tout au long de l'année, mais qui ont été confrontés à des obstacles lors des examens finaux.

Cependant, cette procédure a également révélé un défi administratif : la nécessité de dévoiler l'identité des candidats initialement anonymes par des mesures de cryptage et de retrait des informations personnelles. Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé la date de la publication des résultats de l'examen du Baccalauréat session de juin 2024.

PANNE DE CLIMATISATION DU MOBY DADA

Les précisions d'Algérie Ferries

Algérie Ferries se retrouve à nouveau sous le feu des critiques en raison d'une panne qui a touché le navire italien, Moby Dada, affrété pour renforcer la flotte de la compagnie, en cette saison estivale. Le weekend dernier, les passagers de ce navire ont été contraints de sortir leurs matelas pour passer la nuit dans les couloirs de ce bateau, en raison d'un système de climatisation en panne. En effet, sur la toile, nombreux sont les voyageurs qui ont exprimé leur mécontentement suite à ce voyage, d'autres espèrent que la compagnie prendra ses précautions pour régler ce problème avant de programmer d'autres traver-

sées. Suite à ce problème technique, Algérie Ferries a publié un nouveau communiqué, pour annoncer d'éventuelles perturbations dans son programme de traversées, prévues pour cette semaine. La compagnie maritime nationale explique que ces changements interviennent pour tenter de réparer la panne du système de climatisation de son navire Moby Dada.

«Le programme de traversées du Moby Dada pourrait connaître quelques modifications en attendant la réparation du Moby Dada», lit-on dans le communiqué en question. Par ailleurs, samedi dernier, vers 21h00, le transporteur maritime

national revient dans une nouvelle publication pour annoncer du nouveau concernant cette panne. En effet, Algérie Ferries a fait savoir que ce problème technique a été vite réparé et le navire italien poursuit sa traversée à destination du port d'Alger, à l'heure prévue. «L'entreprise nationale de transport maritime des voyageurs informe ses chers clients que la panne du système de climatisation à bord du navire Moby Dada a été réparée», écrit de nouveau Algérie Ferries. Depuis son affrètement, en janvier 2024, pour renforcer la flotte maritime de la compagnie, le Moby Dada n'en finit pas avec ses problèmes, mais

surtout avec les critiques de ses voyageurs. Pour rappel, le navire italien a commencé mal sa nouvelle carrière avec une détention à quai au port d'Alicante en Espagne. Et ce, pour de multiples problèmes techniques impactant la sécurité des voyageurs et le confort des traversées. En effet, le ferry de Moby line a été immobilisé, en mi-avril, pour des «manquements graves à la sécurité et à l'environnement». Les contrôleurs espagnols ont souligné un dispositif anti-incendie inopérant, des fuites dans la salle des machines, mais aussi des conditions de vie pour les marins non conformes aux normes internationales.

AADL 3

Au huitième jour, le nombre d'inscrits en chute libre

Les inscriptions au programme AADL 3 se poursuivront pour le 10^e jour consécutif et l'opération continuera jusqu'à ce que tout le monde puisse s'inscrire. Vendredi dernier, l'AADL a communiqué les derniers chiffres, faisant savoir que 1.257.507 personnes sont déjà inscrites sur la plateforme d'inscription dédiée au programme de vente en location pour l'année 2024. En effet, l'Agence nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL) a indiqué que le nombre total d'inscrits au programme AADL 3 a atteint 1 257 507 personnes vendredi dernier à 18h00. Bien que les derniers jours aient

montré une certaine stabilité dans le rythme des inscriptions, une baisse notable a été observée ce vendredi.

Alors que mercredi et jeudi respectivement 179.652 et 112.350 personnes se sont inscrites sur la plateforme du programme AADL 3, uniquement 24.879 nouvelles inscriptions ont été enregistrées le 12 juillet dernier. Cette chute soudaine contraste avec les jours précédents, suggérant un ralentissement des inscriptions en cette fin de semaine. Le programme AADL 3 continue d'attirer massivement les citoyens, atteignant un total de plus d'un million d'inscrits. Le 13 juillet dernier, les

inscriptions se poursuivent pour le 10 jour consécutif, sur la plateforme dédiée. Malgré le recul observé ce vendredi, l'engouement pour le programme reste fort, et les candidats continuent d'affluer. Le programme de vente en location AADL 3 est une initiative lancée par le gouvernement algérien pour répondre aux besoins en logements des citoyens. Il s'agit d'un dispositif qui permet aux bénéficiaires d'accéder à la propriété par le biais de paiements échelonnés, rendant l'achat d'une maison plus accessible pour les familles à revenus moyens et modestes. L'annonce de ce chiffre record a suscité de nom-

breuses réactions à travers le pays. Pour beaucoup, le programme AADL 3 représente un espoir concret de sortir de la précarité et de s'assurer un avenir plus stable. Face à cette demande record, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a réitéré son engagement à accélérer le processus de sélection et de construction des logements. Belaribi a déclaré : «Nous sommes déterminés à répondre aux attentes des citoyens et à leur offrir des logements de qualité dans les meilleurs délais possibles. Nous mettrons en place toutes les ressources nécessaires pour garantir le succès de ce programme».

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS RELATIFS À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

De très nombreux documents numérisés

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a annoncé, samedi dans un communiqué, le parachèvement de l'opération de numérisation de tous les documents administratifs relatifs à la gestion des ressources humaines aux niveaux central et local. «Conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'accélération de la cadence de la numérisation des activités des différents secteurs, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a mis en service plusieurs systèmes d'information et appliqué l'opération de numérisation de tous les documents administra-

tifs relatifs à la gestion des ressources humaines aux niveaux central et local», a précisé le communiqué. L'opération a permis la numérisation de 25.79. 410 documents incluant les cadres supérieurs, les fonctionnaires, les

agents contractuels en service et retraités, selon la même source, qui ajoute que «ces documents ont été répartis sur 735.926 fichiers électroniques comprenant chacun 35 documents numérisés». Dans le cadre de

cette démarche, un système d'aide à la prise de décision dans la gestion des ressources humaines (system power BI) a également été développé. Alimenté par le Système d'information des ressources humaines (SIRH), il vise

à «analyser les données de manière minutieuse et en temps réel» et à «fournir une vision prospective dans la prise de décisions relatives à la gestion des ressources humaines», conclut le communiqué.

UNIVERSITÉ

Les préinscriptions des nouveaux bacheliers débutent le 23 juillet

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Kamel Baddari a annoncé hier, que l'inscription initiale des bacheliers se déroulera du 23 au 27 juillet. Il a précisé que les résultats de l'orientation seront disponibles le 6 août prochain, avec le début du paiement des frais d'inscription prévu du 10 au 15 août 2024. Lors d'une conférence de presse pour présenter les nouvelles dispositions du décret ministériel

concernant l'inscription initiale et l'orientation des bacheliers pour l'année universitaire 2024-2025, Baddari a indiqué qu'une session de formation de deux mois en anglais au profit des étudiants aura lieu du 25 juillet au 25 septembre.

Le ministre a ajouté que trois applications numériques ont été mises en place : la première, «Découvrez votre opportunité d'orientation», utilise l'intelligence artifi-

cielle. La deuxième, «Votre orientation», concerne les domaines disponibles selon la moyenne du baccalauréat.

Quant à la troisième application, «Découverte des métiers», elle correspond au parcours choisi par l'étudiant. Baddari a également annoncé l'introduction de deux parcours de formation différents conduisant à deux diplômes universitaires simultanés avec un seul baccalauréat.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Fiat va produire un de ses deux nouveaux modèles en Algérie

Fiat a célébré avec faste son 125^e anniversaire, le 11 juillet dernier, à Turin en Italie...

L'occasion pour la marque italienne du groupe Stellantis de rappeler son passé et de se projeter vers l'avenir. La marque fondée le 11 juillet 1899 à Turin dans le Nord de l'Italie a présenté deux nouveaux modèles, dont un sera produit dans la nouvelle usine algérienne de Fiat à Tafraoui près d'Oran, dans l'Ouest de l'Algérie. Les participants à cet événement ont découvert les premières images réelles de deux autres modèles de la nouvelle famille mondiale - un SUV et un fastback - qui ont été introduits en février dernier en tant que concepts et qui sont maintenant à un stade avancé de développement, avec un lancement prévu dans les années à venir», a indiqué Stellantis dans un communi-



qué. Les noms des deux nouveaux modèles n'ont pas été dévoilés, mais on sait que l'un deux sera produit en Algérie. C'est ce qu'affirme le site Italpasion. La décision de Fiat de produire un de ses futurs modèles

dans son usine algérienne marque l'engagement du constructeur automobile italien pour faire de l'Algérie un site industriel important.

Revenue dans le pays en mars 2023, Fiat s'est imposée sur le

marché algérien qui est resté sevré de véhicules pendant des années. Fiat Algérie fait partie des trois marques de voitures avec Opel (Stellantis) et Jac qui ont obtenu les trois premiers agréments pour importer et

vendre des véhicules neufs en Algérie. Aussitôt, Fiat a lancé la construction d'une usine d'assemblage de véhicules à Tafraoui sur le même site où le groupe français PSA, qui fait partie de Stellantis, devait lancer son unité de montage en Algérie. Cette usine a été inaugurée en décembre dernier. Elle produit deux modèles : la Fiat 500 hybride et le Doblo. Fiat Algérie compte produire 40.000 véhicules en 2024, dont quatre modèles et atteindre 90.000 unités en 2026. L'Algérie fait partie des quatre pays avec le Brésil, l'Italie et la Turquie où elle est leader. En 2023, la marque italienne a importé 90.000 véhicules et les a presque tous écoulés. Selon les chiffres officiels, l'Algérie a importé près de 160.000 voitures entre mars 2023 et avril 2024 et la part du lion est revenue à Fiat, la seule marque automobile qui s'est rapidement engagée sur le marché algérien.

LANCÉE SAMEDI DERNIER

Kick Start, une plateforme au service du financement des start-up



Une nouvelle plateforme numérique a d'ailleurs été lancée samedi dernier, au profit de startups algériennes, en présence de Yacine El Oualid et Kamel Baddari, respectivement ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, et ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Il s'agit dans le détail de Kick Start, destinée à encourager la recherche, l'innovation mais surtout le financement des startups. «Dans une première étape, ce programme

permettra aux 22 incubateurs existants d'accompagner les porteurs d'idées innovantes, en fonction de 10 projets par incubateur, avec le financement du ministère, ce qui poussera l'émergence de l'entrepreneuriat dans le milieu universitaire et le rapprochement des porteurs de projets aux incubateurs qui sont installés presque dans toutes les wilayas du pays», a souligné le ministre de l'Economie de la connaissance et des Start-ups. A travers <http://www.innovation.gov.dz>, la plateforme facilite l'accès

aux incitations fiscales offertes aux entreprises investissant dans la recherche et développement (R&D) ou dans des programmes d'innovation ouverte. Grâce à cette plateforme, les entreprises éligibles peuvent bénéficier d'une déduction fiscale du bénéfice imposable pouvant aller jusqu'à 200 millions de DA. Notons dans le même contexte, qu'un fonds algérien des startups qui constitue une nouvelle étape dans le soutien des porteurs de projets innovants, reflétant la volonté de l'Etat de bâtir un tissu économique générateur de richesse et d'emploi, avait été lancé en 2023. Une plateforme numérique dédiée aux demandes d'agrément de conseiller en investissement participatif, afin de faciliter le financement des porteurs de projets et des start-up en mettant à disposition davantage de bailleurs de fonds, a également été lancée en décembre 2023.

VALORISATION DES DÉCHETS

Holcim en Algérie digitalise son activité

Leader mondial dans la gestion et la valorisation des déchets, présent en Algérie, est fier d'annoncer le lancement officiel de mygeocycle, une plateforme numérique innovante dédiée à la gestion des déchets en Algérie. Cette initiative représente une avancée majeure dans le secteur, offrant une solution moderne, intuitive et efficace pour les entreprises et les partenaires de Geocycle. L'équipe algérienne de Geocycle se distingue en devenant la première de la région Afrique et Moyen-Orient à implémenter cette solution parmi les 70 pays du groupe Holcim. La plateforme mygeocycle permet aux utilisateurs de gérer leurs déchets en quelques clics, à tout moment et depuis n'importe quel appareil. La numérisation de la gestion des déchets stimulera l'émergence de start-ups innovantes dans le domaine, dynamisant ainsi l'économie locale et créant de nouvelles opportunités d'emploi. De plus, une formation progressive sera dispensée aux collecteurs

algériens, garantissant une adoption efficace de la plateforme et une meilleure gestion des déchets à travers le pays. «Le lancement de mygeocycle en Algérie est une étape cruciale pour Geocycle et témoigne de notre engagement à fournir des solutions avant-gardistes et durables», a déclaré Mme Karima Fareha, responsable de Geocycle en Algérie. «Cette plateforme révolutionnaire simplifie les interactions avec nos clients et réduit les formalités administratives, permettant ainsi à nos partenaires de se concentrer sur leurs activités principales tout en contribuant à un avenir plus propre». La numérisation de la gestion des déchets stimulera l'émergence de start-ups innovantes dans le domaine, dynamisant ainsi l'économie locale et créant de nouvelles opportunités d'emploi. De plus, une formation progressive sera dispensée aux collecteurs algériens, garantissant une adoption efficace de la plateforme et une meilleure gestion des déchets à travers le pays.

PÉTROLE

Le prix du Brent à 82,27 dollars

Les cours du pétrole se sont repliés après que le président américain Joe Biden a fait état de progrès dans les négociations sur un cessez-le-feu à Gaza, qui réduirait sensiblement les tensions au Moyen-Orient. Les prix du pétrole terminaient la semaine en hausse, profitant du ralentissement de l'inflation en juin aux Etats-Unis qui laisse augurer de prochaines baisses de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed), de la faiblesse du dollar et de la baisse des stocks américains. Le prix du baril de la mer du Nord a été cédé pour livraison en septembre prenait 0,83%, à 82,27 dollars. Le pétrole «a bénéficié de la faiblesse du dollar américain suite aux données d'inflation

américaines» plus basses que prévu, commente Han Tan, analyste chez Exinity. Les cours de l'or noir étant libellé en dollars, une dépréciation de la devise américaine encourage la demande de pétrole sur les marchés en augmentant le pouvoir d'achat des investisseurs utili-

sant des devises étrangères. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a maintenu, mercredi dernier, ses prévisions d'évolution de la demande, qu'elle voit toujours croître de 2,2 millions de barils par jour en 2024, puis de 1,8 million en 2025. Les opérateurs

ont aussi relevé que le cartel avait revu en légère hausse son estimation de croissance pour cette année, à 2,9% contre 2,8% précédemment, ce qui a contribué à raffermir les cours, selon José Torres, d'Interactive Brokers. Pour Bart Melek, le regain de mercredi est aussi dû à des «éléments techniques», le marché se reprenant après trois séances consécutives de repli.

«Il y a toujours le risque que l'offre dépasse la demande» si l'OPEP commence à revenir sur une partie de ses réductions de production, prévient Bart Melek, qui ne croit pas à une escalade au Moyen-Orient et voit la prime de risque géopolitique se dégonfler.

COMMISSION DE SUPERVISION DES ASSURANCES

Hadj Mohamed Seba, nouveau président

Par décret présidentiel du 24 juin 2024, Hadj Mohamed Seba est nommé président de la Commission de supervision des assurances (CSA). Au cours de sa carrière professionnelle, H. Mohamed Seba a notamment occupé le poste de PDG de la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR) puis de la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR). En septembre 2023, il a été désigné DG du Trésor.

République Algérienne Démocratique & Populaire

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

OPGI DE CHLEF

Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 001502090677429

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

N°17/2024

L'OPGI DE CHLEF relance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales suite à une déclaration d'infructuosité de l'A.A.O.N.O N° 11/2024 pour:

L'acquisition au profit de l'OPGI de CHLEF

- ✓ Lot 01 : Trois (03) Véhicules Double cabine 4x2 + Une (01) Véhicule Double cabine 4x4
- ✓ Lot 02 : Trois (03) Camions Double cabine plateau + Un (01) Camion Hydro cureur

Il s'adresse aux candidats, constructeurs, concessionnaires, distributeurs, revendeurs ou représentants de marque ayant un agrément délivré par le ministère de l'Industrie pour l'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs.

Les cahiers des charges peuvent être retirés par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné au niveau du direction générale de l'OPGI de Chlef (Département Maîtrise d'Ouvrage) Rue Emir Abdelkader CHLEF.

Les offres doivent comporter trois (03) plis distincts portant l'un la mention : dossier de candidature, le 2^{em} -offre technique - et le 3^{em} - offre financière -.

A. Dossier de candidature contient :

1. La déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) ; renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.
2. La déclaration de probité (selon modèle ci-joint) ; renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.
3. L'agrément en cours de validité délivré par le ministère de l'Industrie pour l'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs
4. Copie de registre de commerce.
5. Les statuts pour les sociétés (EURL/SARL/SNC/ ou SPA).
6. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'exercice 2023 pour les (EURL/SARL/SNC/ ou SPA)
7. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

B. l'offre technique contient :

1. La déclaration à souscrire, selon le modèle ci-joint en annexe, renseignée en totalité, datée et signée.
2. Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
3. Les fiches techniques

C. l'offre financière

1. La lettre de soumission, selon le modèle ci-joint en annexe renseignée en totalité, datée et signée,
2. Le bordereau des prix unitaires (B.P.U) selon le modèle ci-joint en annexe, daté et
3. Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E) selon le modèle ci-joint en annexe, daté et signé.

Les trois offres seront insérées chacune dans des enveloppes séparées, distinctes et cachetées portant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure de la soumission fermée et anonyme adressée à Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de CHLEF sis Boulevard Cd BOUNAAMA -CHLEF- comportant la mention :

A Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de CHLEF

SOUSSION

Appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 17/2024

Objet : L'acquisition au profit de l'OPGI de CHLEF

- ✓ Lot 01 : Trois (03) Véhicules Double cabine 4x2 + Une (01) Véhicule Double cabine 4x4
- ✓ Lot 02 : Trois (03) Camions Double cabine plateau + Un (01) Camion Hydro cureur

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis de candidatures techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres -Heure de dépôt :

Avant 11 h 00 mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **11 h 00 mn**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de trois (03) mois augmentée du délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIMIMOUN

DIRECTION DES LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNELS

NIF 4220230000490890000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire RÉCTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des bureaux d'études concernées par le concours National Restreint D'architecture N° 01/2024, lancé le: **05/03/2024 ANEP (2416006888)** par la Direction des la Formation et l'enseignement Professionnels de la wilaya de Timimoun en vue de :

OPERATION: Etude pour la réalisation d'un Institut National Spécialisé de formations professionnelle (INSFP)300 PF/120 lits à Timimoun

PROJET: Etude pour la réalisation d'un Institut National Spécialisé de formations professionnelle (INSFP)300 PF/20 lits à Timimoun

Que le projet est attribué provisoirement comme suit : rectifiée

BUREAU D'ETUDE	N.L.F	NOTE TECHNIQUE	NOTE PRESTATION	NOTE FINANCIERE	NOTE GLOBALE	MONTANT en TTC	Délai	OBS
SARL ARTS Ansari ahmed	099901049009717	10	78.75	5	93.75	13 601 280,00 DA	ETUDE : 04 MOIS	MIEUX DISANT

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière, sont appelés de se rapprocher du service contractant au plus tard trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats par écrit. Un délai de dix (10) jours, à partir de la première parution de cet avis, est accordé aux soumissionnaires non retenues pour introduire auprès de la commission des marchés publics (Secrétariat de la wilaya de Timimoun) leurs recours relatifs à l'avis d'Attribution Provisoire du projet sus- cité.

L'EXPRESS DU 15/07/2024

ANEP : N° 2416022869

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
NIF : 096216019045624

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES -N°11 /D.J.S/2024

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Médéa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet :

- **Réhabilitation des infrastructures des sports (programme 2023)**

Lot N°01 : Réhabilitation d'une salle (OMS) a Berouaghia

- **Conditions de participation :**

Ne peuvent soumissionner que les entreprises ayant :

1. Certificat de qualification catégorie 03 et plus activité principale bâtiment.
2. Les soumissionnaires qui possèdent le montant de La moyenne des (03) années élève de chiffre d'affaires à partir de (2016 au 2022) supérieure ou égale 5.000.000.00 DA
3. Les soumissionnaires doivent présenter ou minimum 01 attestation de bonne exécution du même nature des travaux dont le montant est supérieur ou égale à 3.000.000.00 DA des sept (07) dernières années de (2016 à 2022),
4. en cas de groupement le chef de fil doit répondre à la première condition d'éligibilité, un des membres ou le chef de fil doivent répondre aux seconde, troisième, quatrième et cinquième conditions d'éligibilités

OBS :

- Les offres qualifiées techniquement seront classées en fonctions des montants des offres financières par ordre
- le montant du moins disant ne doit dépasser en aucun cas les 05 % du l'estimation financière dans le cas échéant sera déclaré infructueux

- le groupement doit faire l'objet d'un groupement solidaire et non pas individuel

- dans le cas échéant l'offre sera écartée

Les offres accompagnées des pièces et documents en cours de validité tels qu'exigés par le cahier des charges doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes.

- **Enveloppe 01: dossier de candidature**: contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges article 18 page 6

- **Enveloppe 02-Offre technique** : contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges article 18 page 6

- **Enveloppe 03-Offre financière** : contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges article 18 page 6

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doit être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du soumissionnaire, la référence de l'appel d'offres, ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière » selon le cas, et ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET D'EVALUATION DES OFFRES »

A Monsieur le Directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Médéa

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°11/2024

projet Réhabilitation des infrastructures des sports (programme 2023) Lot N°01 : Réhabilitation d'une salle (OMS) a Berouaghia

- La durée de préparation des offres est fixée à (15 jours) à partir de la date de la première publication de l'appel d'offres national restreint sur le BOMOP ou la presse nationale en langue arabe et français

- Le jour limite de dépôt des offres et le jour d'ouverture des plis correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

- les offres doivent être déposées au niveau de la direction de la Jeunesse et des Sports de wilaya de Médéa quartier Ouchene Médéa. de 08 : 30H à 12 :00H

- la séance d'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra en séance publique en présence des soumissionnaires au siège de la direction de la Jeunesse et des Sports de wilaya de Médéa quartier Ouchene Médéa. à 14 :00H

- Les soumissionnaires restent engagés de leurs offres pendant toute la durée de validité des offres

L'EXPRESS DU 15/07/2024

ANEP : N° 2416022975

L'EXPRESS DU 15/07/2024

ANEP : N° 2416023006

ALGER

Accélération de la cadence des travaux de développement du réseau routier

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a affirmé, samedi dernier, la nécessité pour les entreprises de réaliser d'accélérer la cadence des travaux des projets de développement du réseau routier à Alger, afin de fluidifier la circulation automobile à l'approche de la rentrée sociale. La déclaration de Rekhroukh a été faite lors d'une visite d'inspection, en compagnie du wali d'Alger, Abdenour Rabehi, au niveau des chantiers de plusieurs projets du secteur dans la capitale, lesquels devraient contribuer à l'extension du réseau routier et à la décongestion du trafic routier. Après avoir reçu des explications sur l'avancement des travaux du projet d'aménagement des accès à la Gare routière multimodale de Bir Mourad Raïs, le ministre a relevé la nécessité d'augmenter la cadence de ces travaux pour réceptionner le projet fin septembre. Il a expliqué que le projet

contribuera à fluidifier le trafic sur l'axe Dar El Beida, Ben Aknoun-Zéralda, ainsi qu'entre Alger et Blida. Le projet consiste en l'extension de deux tunnels sur une longueur de plus de 300 mètres et la réalisation d'un échangeur au niveau du croisement des deux routes (RN n° 1 et rocade Sud d'Alger). Rekhroukh s'est en outre enquis de la réalisation des deux tronçons du projet de route reliant l'échangeur du 5 Juillet à Khraicia au niveau de la deuxième rocade, qui devrait décongestionner le trafic routier dans les communes d'El Achour, Draria, Baba Hassen et Khraicia. Le ministre a fait savoir que le premier tronçon de ce projet, qui s'étend sur plus de 2,5 km, sera livré «avant la prochaine rentrée sociale» appelant les entreprises de réalisation à augmenter la cadence des travaux pour achever l'ensemble du projet dans les meilleurs délais. Dans le même sillage, le ministre s'est enquis du projet de réalisation



des accès de la zone d'expansion touristique (ZET) des plages Palm Beach et Sidi Fredj dans la commune de Staoueli, qui s'étend sur 15km, visant à fluidifier la circulation routière, notamment en saison estivale. Rekhroukh a insisté, dans la même commune, sur la nécessité pour les entreprises publiques chargées de la réalisation de ce projet, d'œuvrer

à le livrer dans les plus brefs délais, d'autant que ces entreprises ont manifesté leur disposition à achever 90% des travaux fin juillet. Au terme de cette visite, le ministre a présidé la mise en service du tunnel au niveau de la RN 41, dans la commune de Chéraga, avec un accès au nouvel Hôpital militaire Mère et Enfant et un carrefour. Rekhroukh a, par

ailleurs, salué le travail de la Société d'études et réalisation d'ouvrages d'art de l'est (SeroEst), qui a livré le projet trois mois en avance, affirmant, à cet égard, que les entreprises publiques ont connu un grand développement. Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, le ministre a affirmé que tous les obstacles entravant l'avancement des projets de développement du réseau routier à Alger avaient été levés, ce qui facilitera l'accélération de la réalisation et de la livraison, assurant que «tous les projets en cours de réalisation de décongestionneront des routes à la prochaine rentrée sociale». Evoquant les efforts de l'Etat visant à décongestionner les grandes villes, Rekhroukh a fait savoir qu'Alger avait bénéficié d'un plan prévoyant la réalisation de 24 projets d'aménagement des routes et la réalisation de nouveaux axes, dont 11 ont été livrés.

MÉDÉA

Plusieurs structures sportives en cours de réalisation

Plusieurs projets de structures sportives et de jeunesse sont en cours de réalisation à travers la wilaya de Médéa afin de combler le déficit existant dans certaines communes, a annoncé la direction de la jeunesse et des sports (DJS). Ces projets comprennent la construction d'auberges de jeunesse, de salles polyvalentes, de salles omnisports et de piscines de proximité. Ali Chebata, le directeur local de la jeunesse et des sports, a précisé que «toutes les dispositions ont été prises pour l'achèvement de ces projets dans les délais impartis et les mettre à la disposition des citoyens». Il a notamment souligné la réalisation de piscines de proximité à Ain-Boucif, Chellalet-El-Adhaoura et Beni-Slimane. Une fois ces projets terminés, le nombre total de piscines dans la wilaya passera à dix, contre sept actuellement situées à Berrouaghia, Tablat, El-Omaria, Ouled-Antar, Ksar-El-Boukhari et Médéa. Par ailleurs, des maisons de jeunes dans les communes de Guelb-El-Kebir et Mezghena, ainsi que des salles de sport à Baata et Ouled-Antar, seront réceptionnées «très prochainement», a affirmé Chebata. Une salle polyvalente de sport a déjà été mise en exploitation début juillet dans la commune de Boghar, au sud-ouest de Médéa. Ces initiatives visent à promouvoir la pratique sportive, offrir de meilleures conditions de prise en charge de la jeunesse et encourager l'émergence de jeunes talents, a-t-il ajouté.

ORAN

Ouverture de deux nouveaux points de vente des produits de Giplait

Deux nouveaux points de vente ont été ouverts, mercredi à Oran, par le Groupe Giplait de production de lait et dérivés au niveau des communes d'Es-Sénia et de Messerghine.

L'ouverture de ces deux points s'inscrit dans le cadre de «la mise en œuvre de la convention cadre entre le Groupe et la direction de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) signée le 2 mai dernier, portant acquisition de locaux commerciaux dans les cités de cette agence au profit des filiales relevant de Giplait à l'effet d'y ouvrir des points de vente de produit du même groupe a indiqué, à l'APS, la PDG de cette entreprise, Lahlouh Samah. La convention permet à Giplait, qui compte 15 laiteries à travers le territoire national, de se rapprocher davantage du citoyen et à mettre en exécution son plan d'action visant à promouvoir les produits laitiers de production nationale sur le marché en réduisant les intermédiaires avec des prix compétitifs, a-t-elle

souligné. Ce projet, qui a coûté plus 37 millions de dinars et qui a permis la création de 5 postes d'emploi permanents, consiste à fournir plusieurs produits laitiers tels que le lait frais, le lait de vache écrémé, le beurre, la crème de lait et divers types de yaourt et de fromage, selon les explications de la première responsable du groupe.

Deux autres points de vente du genre seront ouverts dans les prochains jours au centre-ville d'Oran ainsi que dans la commune d'Aïn Turck, portant à 10 leur nombre total dans la wilaya d'Oran, après avoir déjà mis en service, il y a deux mois, six points de vente dans les communes de Gdyl, Arzew, Bethioua et Bir El Djir (haï El-Yasmine, haï En-Nour et Belgaid). Giplait, qui a mis, il y a plus d'un mois, sur le marché un nouveau produit local à savoir le lait de vache, enregistre déjà des résultats intéressants dans sa quête de diminuer l'importation de la poudre du lait. «On a pu réduire à l'État la facture d'importation



de la poudre du lait. Notre action vise à encourager les éleveurs à investir dans cette filière et nous nous engageons à collecter leur production de lait de vache par nos différentes laitières de manière à diminuer progressivement le recours à la poudre de lait importée», a encore dit la PDG de Giplait, informant au passage de l'ouverture récente d'un centre de distribution des produits de son groupe à Adrar.

DJANET

1 314 exploitations agricoles déjà recensées

1 314 exploitations agricoles ont été recensées à Djanet depuis le lancement du Recensement général de l'agriculture (RGA-2024) le 19 mai dernier, qui se poursuit dans cette wilaya, ont rapporté samedi dernier, les responsables de la

direction des services agricoles (DSA). L'opération du RGA a atteint un taux d'avancement de 78,59% à Djanet, selon la cellule de communication de la commission locale du RGA, qui a rappelé que ce recensement cible un total de 1.672

exploitations agricoles au niveau de la wilaya.

D'importants moyens matériels et humains, dont notamment deux superviseurs, trois observateurs, 19 agents de recensement, et 8 véhicules, ont été mobilisés pour la réussite de cette opération placée sous le slogan Informations précises, développement durable, qui se poursuivra jusqu'au 17 juillet, a ajouté la même source.

Des actions de sensibilisation ciblant les agriculteurs et éleveurs sur l'importance du RGA ont été initiées par la direction des services agricoles de la wilaya en coordination avec les acteurs du secteur, à l'instar de la chambre de l'agriculture, à travers l'animation des rencontres directes et via les réseaux sociaux et la radio locale, a-t-on précisé. Des réunions périodiques sont organisées par la direction du secteur pour l'évaluation et le suivi sur le terrain du recensement, a-t-on encore fait savoir.

MILA

Un programme de stockage de plus de 17 000 quintaux d'ail

Plus de 17.000 quintaux d'ail de la saison 2023-2024 seront stockés cette année dans la wilaya de Mila, apprend-on de la direction locale des services agricoles (DSA).

Dans une déclaration à l'APS, le chef du service de régulation de la production et de soutien technique à cette direction, Mohamed Bengouitane, a indiqué qu'une réunion a été tenue, juin dernier, avec les opérateurs locaux souhaitant adhérer au programme de stockage de ce produit conduit par les services de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) pour prendre en charge le surplus de la production et l'entreposer dans des chambres froides. Selon le même cadre, la production obtenue fin juin dernier, a dépassé celle de la saison de l'an dernier atteignant 1,42 million quintaux récoltés sur 2.900 hectares

sur un total de 3.024 hectares consacrés à cette spéculation dans la wilaya. Les dossiers de cinq opérateurs intéressés par le programme de stockage 2024 ont été transférés par la DSA aux services de l'ONILEV, selon la même source qui a ajouté que le travail est en cours pour préparer les dossiers d'autres opérateurs. L'objectif tracé est d'attirer le plus grand nombre d'opérateurs stockeurs en vue de dépasser la quantité d'ail stockée l'année passée qui était de près de 17.000 quintaux, a assuré la même source. Le secteur œuvre, chaque année, à augmenter la quantité stockée d'ail de sorte à accompagner l'évolution sensible de la production dont une partie est entreposée en vue de réguler le marché et assurer la disponibilité pour toute l'année, a encore affirmé le même cadre.

POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES ALGÉRIENS

Le ministère du Travail présente les initiatives de son département

Lors d'une journée d'information tenue le 13 juillet dernier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a affirmé que le gouvernement algérien s'engage activement à élargir la couverture sociale pour inclure un maximum de citoyens...

Le ministre a mis en avant une série de mesures pour soutenir le pouvoir d'achat des citoyens. De 2020 à 2024, le gouvernement a mis en place quatre augmentations successives des salaires, bénéficiant à plus de 2,8 millions de fonctionnaires et de contractuels du secteur public. De plus, il a exonéré les salaires inférieurs à 30.000 DA de l'impôt sur le revenu global, améliorant ainsi le pouvoir d'achat des personnes à revenu modeste. Concernant les retraités, le ministre a donc évoqué une valorisation annuelle et une augmentation exceptionnelle des pensions et allocations de retraite, avec une enveloppe financière d'environ 1.100 milliards de DA allouée de 2020 à 2024. Cette mesure vise à garantir une vie digne aux retraités après des années de



service. Le gouvernement accorde une attention particulière aux catégories les plus nécessiteuses. Le ministre a annoncé une revalorisation de l'allocation chômage, passant de 13.000 DA à 15.000 DA à partir de janvier 2023. En parallèle, un programme ambitieux visant la construction de 60.000 logements ruraux a été lancé, bénéficiant aux travailleurs salariés et aux retraités, avec une enveloppe de 30 milliards de DA. Ce projet contribue non

seulement à l'amélioration des conditions de logement en milieu rural mais aussi au développement local. La transformation numérique constitue un pilier central des réformes du secteur. Lors de la journée d'information, le ministre a présenté les avancées en matière de numérisation, notamment le lancement de 127 services électroniques pour faciliter l'accès aux services publics. La deuxième génération de la carte Chifa, touchant plus de 30 millions de

citoyens, ainsi qu'une version virtuelle pour les étudiants universitaires, illustrent ces progrès. Ainsi, le fonds CACOBTPH a introduit deux nouveaux services numériques, l'application «A3lmeni» et le service intégré, utilisant l'intelligence artificielle. Ces initiatives visent à améliorer la communication avec les citoyens et à offrir des services plus efficaces et rapides. De plus, trois plateformes ont été développées pour la gestion de la prime de chômage, l'orien-

tation vers la formation, et le suivi de la formation des bénéficiaires de la prime de chômage. Actuellement, 87 services numériques sont disponibles via les caisses de sécurité sociale, couvrant plus de 90% des raisons de déplacement des citoyens. Le secteur s'engage également dans une démarche de qualité avec l'obtention de plusieurs certifications. Le Fonds CACOBATPH a reçu les certifications ISO 9001:2015 pour la gestion de la qualité, ISO 45001:2018 pour la santé et la sécurité au travail, et ISO 14001:2015 pour la gestion environnementale.

Le Fonds national de la sécurité sociale des travailleurs salariés (CNAS) et le Fonds national des retraites ont également obtenu diverses certifications de qualité. Le ministre a souligné que des développeurs ont créé 34 systèmes d'aide à la décision utilisant 1.283 indicateurs, ainsi que 48 interfaces numériques pour l'échange interinstitutionnel. En matière d'écoute citoyenne, une équipe de 821 chargés d'écoute répond aux préoccupations des citoyens. L'Institut national de normalisation et diverses caisses de sécurité sociale ont signé des accords concernant la normalisation de la qualité de l'accueil.

CANICULE

Comment limiter les risques liés à l'utilisation de la climatisation ?

Une différence thermique trop importante entre les températures extérieure et intérieure peut entraîner un choc thermique, parfois dangereux. Notre organisme est très sensible aux changements brusques de températures, surtout ceux supérieurs à 10 °C. Comment profiter de la climatisation sans danger ? Une question qui se pose avec acuité en période de canicule. En effet, nous sommes nombreux à vouloir profiter du bien-être et du confort que procure la climatisation mais cela n'est pas toujours sans danger, préviennent les spécialistes. D'où l'importance de respecter quelques précautions d'usage. Parmi les risques, le choc thermique. Il faut savoir qu'une différence thermique trop importante entre les températures extérieure et intérieure peut entraîner un choc thermique, parfois dangereux. Notre organisme est très sensible aux changements brusques de températures, surtout ceux supérieurs à 10 °C. Perte de connaissance et dans les cas les plus graves l'arrêt respiratoire peuvent

être provoqués par ce que l'on appelle le choc thermique. Donc, première précaution d'usage, évitez de régler la température à 18°C s'il fait plus de 30°C dehors. La différence de températures entre la pièce climatisée et l'extérieur ne doit pas excéder les 8°C. Outre le choc thermique, la climatisation assèche les muqueuses.

En provoquant un assèchement de l'air, elle peut induire une gêne oculaire ou ORL à l'origine de pharyngites, d'angines, de rhinites, d'allergies, d'écoulements nasaux ou encore de sécheresse oculaire. Selon les experts de santé, « l'air froid et sec dessèche les muqueuses du nez et de la gorge, qui deviennent ainsi plus vulnérables aux microbes. C'est par ce biais que l'on attrape les rhumes imputés à la climatisation ». Cette dernière peut aussi entraîner une sécheresse oculaire, surtout chez les porteurs de lentilles, ce qui favorise les conjonctivites allergiques lorsque l'on y est prédisposé. De même, la climatisation peut provoquer des contractures.

L'air froid dirigé sur les épaules peut entraîner une contraction musculaire réflexe. Ces douleurs sont susceptibles d'irradier dans le cou et de générer des maux de tête, expliquent les spécialistes. La climatisation peut aussi diffuser microbes et allergènes. En effet, les climatiseurs individuels ne prennent pas d'air à l'extérieur. Ils recyclent l'air intérieur, et se contentent de le refroidir et de le passer à travers de simples filtres à poussière. Ainsi, si une personne est malade dans la pièce, ou si des allergènes y ont pénétré, alors ils sont soufflés et dispersés par l'appareil, favorisant des contaminations multiples. «C'est pourquoi, un tel système doit être parfaitement entretenu afin de limiter la diffusion de bactéries et agents infectieux à l'origine de maladies respiratoires, comme la légionellose, une infection respiratoire sévère due à l'inhalation d'un aérosol d'eau contaminée par la bactérie Legionella pneumophila», conseillent les experts. Selon eux, «les appareils mal entretenus peuvent rejeter

des champignons et des bactéries, en particulier des légionelles, qui provoquent de graves infections. Ceux qui ne sont pas reliés à l'extérieur peuvent disperser n'importe quel virus ou bactérie présents dans la pièce». En voiture, pour faire baisser la température rapidement, il est conseillé d'allumer la ventilation sur le pare-brise et vers les pieds. Une fois que l'air est bien rafraîchi, orienter la climatisation vers les pieds et éviter la projection d'air directement sur le visage, qui fragilise et irrite les muqueuses du système respiratoire. Il est recommandé de régler la clim à environ 4 °C de moins que la température extérieure et de garder toutes les fenêtres fermées. Pour vous réhabituer à la température extérieure, éteignez la clim' un quart d'heure avant votre arrivée à destination. Enfin, il est important de bien entretenir son système de climatisation et de maintenir régulièrement les installations et les filtres pour une climatisation saine.

Amel B.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION POSTAL (NIP)

Algérie Poste apporte des précisions

Algérie Poste, dans un souci de transparence et de service optimal à ses clients, a récemment publié une annonce sur sa page Facebook détaillant les composantes du Numéro d'Identification Postal (NIP). Ce numéro est crucial pour la gestion des comptes postaux et la réalisation des transactions en toute sécurité. Ainsi, selon Algérie Poste, le NIP se compose des éléments suivants :
-Le code bancaire (007) : Ce code identifie Algérie Poste comme institution bancaire. Le code 007 est spécifique à cette

institution et permet de distinguer les transactions effectuées par les clients d'Algérie Poste.

-Le numéro de l'agence (99999) : Ce numéro identifie l'agence ou la structure postale spécifique où le compte est domicilié. Chaque agence a son propre numéro distinct, facilitant ainsi la gestion des comptes et des transactions.

-Le numéro du compte courant postal : Ce numéro est unique pour chaque compte et est utilisé pour identifier le compte spécifique de chaque client au

sein du système postal. La clé : Elle assure l'intégrité et la vérification des informations du compte.

Cette composante de sécurité supplémentaire garantit que les transactions sont effectuées correctement et sans erreur.

Cette publication, permet alors aux des clients d'Algérie Poste et à assurer une meilleure compréhension des systèmes de numérotation utilisés pour les transactions postales. Désormais, les voyageurs des deux compagnies aériennes

nationales, Air Algérie et Tassili Airlines, pourront alors réserver leurs billets de voyage facilement, en quelques clics seulement, à partir de leurs smartphones grâce à l'application mobile ECCP.

En effet, cette application offre donc aux personnes désireuses de réserver leurs billets de voyage sans passer par les agences partenaires des compagnies aériennes la possibilité de se procurer leurs billets en quelques clics sur l'application d'Algérie Poste.

GHAZA

L'ONU condamne le massacre d'Al-Mawasi

Le SG de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné samedi dernier, le meurtre de civils, notamment de femmes et d'enfants, dans un massacre commis par les forces sionistes dans la région d'Al-Mawasi...

Dujarric a déclaré que les rapports montrent que l'attaque a eu lieu dans une zone densément peuplée «désignée comme zone humanitaire abritant des personnes déplacées. Cela souligne qu'il n'y a pas d'endroit sûr à Ghaza», a-t-il souligné. Il a ajouté que «le SG condamne le meurtre de civils, notamment de femmes et d'enfants». Il a ajouté que le chef de l'ONU souligne une fois de plus qu'«il doit y avoir un cessez-le-feu humanitaire immédiat». Les avions de l'occupation sionistes ont mené plusieurs raids par cinq missiles ciblant la région d'Al-Mawasi, qui abrite des civils palestiniens, faisant 90 martyrs et 300 blessés, selon le ministère de la Santé à Ghaza. Le porte-parole de la Présidence palestinienne, Nabil Abu Rudeina, a déclaré que le nouveau massacre sioniste dans la région d'Al-Mawasi à l'ouest de Khan Younes, dans le sud de la bande de Ghaza, qui a fait plus de 350 victimes entre martyrs et blessés, était «une poursuite de la guerre génocidaire». Il a affirmé que «ce massacre odieux de centaines de nos enfants, femmes et personnes âgées, est une poursuite de la guerre de génocide». Abu Rudeina a souligné que l'occupation sioniste «continue de faire fi des lois internationales et humanitaires en commettant des crimes de guerre génocidaires contre la population de Ghaza, ciblant directement les tentes de personnes déplacées à Al-Mawasi, qui abritait des dizaines de milliers de civils». Le responsable palestinien a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU et la communauté internationale à «intervenir immédiatement pour mettre fin à ces



massacres sanglants, et obliger les autorités d'occupation à mettre immédiatement fin à toutes ces actions, qui violent toutes les résolutions de la légitimité internationale, et à mettre fin à leur agression». Les établissements de santé en Cisjordanie occupée sont menacés, avec plus de 480 attaques enregistrées depuis octobre 2023, a déclaré Hanan Balkhi, directrice régionale de l'OMS pour la Méditerranée orientale. Les déclarations de Balkhi sont intervenues lors d'une visite qu'elle effectuait en Cisjordanie occupée dans le but d'examiner in situ la situation sanitaire, de discuter des défis et de trouver les moyens d'améliorer la coordination de la réponse sanitaire. La responsable onusienne a indiqué, dans un message vidéo diffusé par l'ONU sur son compte de la plateforme X, que «les établissements de santé en Cisjordanie sont menacés, avec plus de 480 attaques enregistrées depuis octobre 2023». Elle a ajouté que «lors de ma visite en Cisjordanie, j'ai été témoin d'une

détérioration rapide de la situation sanitaire». Balkhi a poursuivi en disant : «A Jénine, j'ai visité un camp abritant 24.000 personnes déplacées et le centre de bureaux de l'UNRWA, et j'ai pris connaissance des activités des équipes de l'ONU œuvrant pour fournir des services de santé aux Palestiniens». Parallèlement à sa guerre contre Ghaza, l'armée sioniste a étendu ses incursions et ses attaques en Cisjordanie, faisant 553 martyrs palestiniens, dont 133 enfants en plus d'environ 5.300 blessés. Ces attaques ont entraîné d'importants dégâts aux infrastructures, notamment dans les camps du nord de la Cisjordanie, et l'arrestation d'environ 9.625 Palestiniens. Les avions de l'occupation sionistes ont mené plusieurs raids par cinq missiles ciblant la région d'Al-Mawasi, qui abrite des civils palestiniens, faisant 71 martyrs et plus de 280 blessés, selon le ministère de la Santé à Ghaza. La Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens ont indiqué hier, qu'au moins

9.655 Palestiniens ont été arrêtés par les forces d'occupation sionistes en Cisjordanie occupée, depuis le début de l'agression génocidaire contre le peuple palestinien, le 7 octobre 2023. Le bilan comprend ceux qui ont été arrêtés à leur domicile, aux postes de contrôle militaires ainsi que ceux qui ont été contraints de se rendre sous la pression et ceux qui ont été retenus en otage, ont précisé les deux organisations palestiniennes dans un communiqué conjoint. Au cours des deux derniers jours, les forces d'occupation ont arrêté au moins 30 Palestiniens, dont une femme et d'anciens prisonniers, ajoutent les mêmes sources, relevant que les arrestations ont été menées dans les gouvernorats de Ramallah, El Khalil, Qalqilya, Tulkarem, Jénine, Ariha et El-Qods. Lors des campagnes d'arrestations, les forces d'occupation continuent de procéder à des raids généralisés, de commettre des actes de torture et des passages à tabac ainsi que de proférer des menaces contre les détenus et leurs familles, en plus d'actes de sabotages et de destruction des maisons des Palestiniens, conclut le communiqué. Le Hamas se retire des négociations de cessez-le-feu dans la bande de Gaza en dénonçant les «massacres contre des civils non armés» par Israël Ismaïl Haniyeh, chef du bureau politique du mouvement islamiste, a informé les médiateurs de cette décision, qui intervient après un nouveau bombardement meurtrier israélien sur un camp de déplacés qui fait au moins 90 morts et 300 blessés, selon le Hamas. La guerre génocidaire contre Ghaza, qui en est son 9ème mois, a fait 38.443 martyrs et 88.481 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10.000 personnes portées disparues, dans un contexte de destruction massive et de famine qui a coûté la vie à des dizaines de personne

USA

Donald Trump échappe à un attentat meurtrier

L'ancien président américain a été visé par des coups de feu samedi dernier, en plein meeting à Butler en Pennsylvanie. Trump a été blessé à l'oreille, un spectateur a été tué et deux autres blessés, tandis que l'assaillant a été tué. Les images, saisissantes, sont historiques. L'ex-président américain Donald Trump a été blessé à l'oreille après avoir été la cible de coups de feu ce samedi 13 juillet lors d'un meeting de campagne dans la ville de Butler en Pennsylvanie, à l'est des États-Unis. S'il se porte bien quelques heures après l'événement, un spectateur est mort et deux autres blessés. L'assaillant, lui, a été neutralisé par les forces de l'ordre. À

quelques jours de la convention républicaine qui débute lundi 15 juillet, l'ancien chef de l'État Donald Trump a dû être évacué d'urgence de son dernier meeting de campagne alors qu'il venait de commencer son discours. Il a été visé par plusieurs coups de feu et a été blessé au niveau de l'oreille droite. Après des bruits de détonation, des cris d'effroi ont fusé dans l'assistance et il a aussitôt été mis au sol par les agents du Secret service, chargé de la sécurité des présidents et ex-présidents. Au bout de quelques instants, Donald Trump s'est relevé, la chevelure ébouriffée et sans sa casquette rouge, entouré par les agents. «Laissez-moi prendre mes

chaussures», l'a-t-on entendu leur dire, alors que son visage était ensanglanté. Il a ensuite été escorté de l'estrade jusqu'à sa voiture, levant le poing en l'air à plusieurs reprises en signe de défi, sous les acclamations de ses partisans. Les Secret Service ont annoncé qu'un spectateur avait été tué et deux autres avaient été grièvement blessés lors de ce meeting de campagne. Leur identité est encore inconnue à ce stade. Les tirs ont été entendus à 18h15 sur place, le tireur ayant «tiré à plusieurs reprises depuis une position élevée», selon le communiqué des Secret Service. L'assaillant se trouvait à l'extérieur de l'enceinte en plein air où se

déroulait le meeting, a indiqué sur la chaîne CNN le procureur du comté de Butler, Richard Goldinger, précisant ne pas disposer d'informations sur son identité. Le FBI a confirmé que les tirs ayant visé l'ex-président américain constituaient bien une «tentative d'assassinat». Sur son réseau social, l'ex-président a réagi aux événements en déclarant qu'il avait été touché par une balle lui ayant transpercé le haut de l'oreille droite. «Il est incroyable qu'un tel acte puisse se produire dans notre pays», dit Donald Trump sur son réseau social, précisant qu'il comptait toujours se rendre à la convention républicaine lundi.

BURKINA FASO

Ibrahim Traoré accuse la Côte d'Ivoire et le Bénin de vouloir déstabiliser son pays

Dans une allocution télévisée, le capitaine Ibrahim Traoré a accusé le 11 juillet dernier, la Côte d'Ivoire et le Bénin de «manigancer contre son pays». Il a notamment affirmé que le Bénin hébergeait «deux bases françaises», qui seraient un «centre des opérations des terroristes» qui frappent régulièrement le Burkina Faso. Quelques jours après l'annonce de la création d'une Confédération de l'Alliance des États du Sahel - Niger, Mali et Burkina Faso - perturbant le sommet des dirigeants de la Cédéao à Abuja, le président de la transition du Burkina, le capitaine Ibrahim Traoré, a accusé ses voisins de la Côte d'Ivoire et

du Bénin de «manigancer contre son pays». Une déclaration, qui, dans la conjoncture africaine actuelle, vient jeter de l'huile sur le feu. «Nous n'avons rien contre le peuple ivoirien. Mais nous avons quelque chose contre ceux qui dirigent la Côte d'Ivoire. Nous le disons et nous le répétons encore.

Il y a bel et bien, à Abidjan, un centre d'opérations pour déstabiliser notre pays», a déclaré Ibrahim Traoré, lors d'une allocution à la nation, fustigeant des forces «impérialistes». «Personne ne peut le nier et nous apporterons les preuves dans les jours à venir. Nous vous montrerons des preuves physiques et

vous comprendrez de quoi nous parlons», a-t-il soutenu. Ces derniers mois, les relations entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont été émaillées d'incidents, notamment au niveau de leurs frontières communes.

Ibrahim Traoré a également accusé le Bénin d'héberger «deux bases françaises» qui seraient un «centre des opérations des terroristes» qui frappent régulièrement son pays. Le chef d'État burkinabè a accusé ouvertement le Bénin d'héberger deux bases militaires françaises : «personne ne viendra nous dire qu'au Bénin il n'y a pas de bases françaises dirigées contre nous. Nous

avons les preuves sous la main», a-t-il fait savoir avant de préciser qu'il s'agissait de «deux bases importantes». Et nous le disons haut et fort encore, a lancé le Chef d'État burkinabè sous les acclamations de ses compatriotes. «Des pistes ont été réaménagées, de plus de 3 000 mètres de long. Des avions atterrissent, des gens équipent et forment des terroristes là-bas», a-t-il assuré. Celui-ci a également déclaré détenir «des enregistrements audios d'agents français au Bénin», les accusant de collaborer avec «des terroristes». «Ils montent les opérations avec eux, ils les aident à se soigner», a-t-il notamment affirmé.

JOUEURS INTERNATIONAUX OPÉRANT EN EUROPE

De belles opportunités d'évolution pour Amoura et Belloumi Jr

De jeunes joueurs qui font partie du projet de rajeunissement de l'équipe nationale sont en train de frapper aux portes de grands clubs européens...

Une aubaine pour l'équipe nationale s'ils développent leur talent et restent très performants. Le transfert le plus relictant dans ce mercato estival concernant les joueurs internationaux algériens opérant en Europe est celui de Amoura du club belge Saint Gilloise au club allemand Wolfsburg. L'international algérien qui est l'un des plus en vue en équipe nationale va certainement évoluer dans ce championnat physique, rugueux qui est considéré comme l'un des meilleurs en Europe. En Allemagne, Amoura continue à faire ses classes sur le plan tactique. Ce qui pourrait le rendre plus performant, au grand bonheur de l'EN. L'autre transfert intéressant est celui de Belloumi junior à l'OM. Il n'est pas encore finalisé.

Les négociations entre les deux clubs, Farense et l'OM butent sur le prix du transfert. En cas d'échec de ces pourparlers, Belloumi pourrait atterrir à Benfica qui se dit intéressé. Dans les deux cas de figure, cette pépite pourra évoluer dans deux championnats assez relevés, mûrir avant de voir plus grand. Ce qui pourrait lui ouvrir les portes de l'équipe nationale et y rester. La bonne affaire est celle de Hadj Moussa qui a rejoint le club hollandais Feyenoord en provenance de Vitesse Arnheim. Un club où il pourrait s'illustrer en Ligue des champions. Le transfert le plus critiqué est celui d'Aouar de l'AS Rome à l'Ittihad. Au demeurant, il s'agit d'un championnat beaucoup moins relevé que des championnats moyens en Europe à



l'instar du portugais et du français. Rester jouer sur le vieux continent serait plus judicieux. Ce serait le meilleur choix pour progresser. Le championnat saoudien est moins relevé que celui de Belgique, de France ou du Portugal. Loin s'en faut. L'arrivée de Laurent Blanc comme coach de

l'Ittihad pourrait conforter ce transfert. Quant à l'efficacité et la performance d'Aouar dans ce championnat, on ne saurait parier un sou. Concernant la destination de Bennacer, mystère et boule de gomme. Le Milan AC n'est pas chaud à l'idée de le conserver. Lui est indécis quant à

son départ. Il a fallu qu'il se blesse au summum de sa forme et qu'il ne retrouve plus cette verve au cours de la saison 2023-2024 pour que le club songe à le vendre. Bennacer ne quittera sans doute le Milan AC que pour un club huppé qui lui permettrait de retrouver sa forme d'antan. Les autres joueurs internationaux pour la plupart ne bougeront pas de leur club. Ramy Bensabaini qui revient d'une blessure a hâte de reprendre sa place de titulaire au sein du Borussia Dortmund. Zerrouki reste à Feyenoord pour confirmer qu'il a sa place dans cette équipe l'une des meilleures en Hollande. Boudaoui ne semble pas vouloir quitter l'OGC Nice. Quant aux championnats des pays du golfe, les Riyad Mahrez, Brahimi, Bounedjah ont décidé de continuer à jouer dans cette région. Ce qui ne sert pas l'EN. **Khaled Remouche**

FESTIVAL DES JEUNES TALENTS

La sélection de M'sila remporte le trophée

La sélection de M'sila a remporté le trophée du Festival des jeunes talents de football (nés en 2010) tenu à Oran, après sa victoire face à son homologue de Sétif (0-0/4-1 a.t.b) en finale jouée, vendredi soir, au stade Miloud-Hadefi. Le capitaine de l'équipe vainqueur a reçu le trophée du tournoi, dans sa première édition qui a débuté le 8 juillet et a vu la participation de 20 équipes représentant 16 wilaya, des mains du directeur technique national (DTN), Ameer Mensoul, accompagné de l'ancien sélectionneur national, Rabah Saâdane, actuellement coordinateur de la commission technique de la DTN. Et si la sélection de Sétif a validé facilement son billet pour la finale après avoir étriillé son homologue de Blida (6-0), lors du dernier carré de l'épreuve, le champion du Festival, lui, a eu des difficultés énormes pour passer l'écueil de la sélection de Béchar (1-0). Il s'agit de la première édition du Festival des jeunes talents de football nés en 2010, sachant que cette compétition a été précédée par deux autres dédiées aux talents nés en 2008 et 2009 respectivement, avec la participation de 10 sélections régionales dans chacun des deux rendez-vous. Ces tournois s'inscrivent dans le cadre du programme de la direction technique nationale à travers lequel elle vise à détecter les jeunes talents en vue d'alimenter les différentes sélections nationales des jeunes catégories dans leurs prochains challenges internationaux, selon les organisateurs.

Sadio Kanouté a rejoint la JS Kabylie

La JS Kabylie (JSK) a annoncé l'acquisition de Sadio Kanouté, un milieu de terrain international malien de 27 ans, comme 4e recrue estivale. Kanouté, qui jouait pour le club tanzanien Simba SC, a signé un contrat de deux saisons avec la JSK.

Formé au Stade malien, il compte sept sélections avec l'équipe nationale du Mali depuis 2019. Sa signature a été recommandée par le nouvel entraîneur de la JSK, Abdelhak Benchikha, qui a précédemment travaillé avec Simba SC. Avant Kanouté, la JSK avait déjà recruté trois autres joueurs cet été : Gaya Merbah (gardien de but, contrat

de 5 saisons), Mohamed Amine Madani (défenseur international, contrat de 3 saisons), et Aïmen Abdelaziz Lahmeri (milieu offensif, contrat de 3 saisons). L'actionnaire majoritaire du club, ATM Mobilis, a exprimé sa volonté de renforcer l'équipe pour viser les premières places lors de la saison 2024-2025, avec d'autres recrues attendues prochainement. La saison dernière, la JSK a terminé à la 6e place du championnat, à égalité de points avec le Paradou AC. La JSK, club le plus titré d'Algérie, n'a plus remporté le championnat depuis 2008 et son dernier succès en Coupe d'Algérie

VOLLEY/COUPE D'ALGÉRIE

La JSC Ouled Adouane s'adjuge le 2^e trophée de son histoire

La JSC Ouled Adouane a remporté la Coupe d'Algérie de volley-ball 2024 (seniors messieurs), en s'imposant en finale devant la CAS Theniet El Abed sur le score de 3 sets à 0 (25-21, 25-23, 25-18), samedi à la salle omnisports Belkacem Mohamed Berchache à Constantine. A la faveur

de ce succès, les volleyeurs d'Ouled Adouane décrochent la deuxième Coupe d'Algérie de l'histoire du club après celle de 2022. La JSC Ouled Adouane succède au palmarès de l'épreuve au WA Tlemcen, sacré en 2023 contre la NR Bordj Bou Arreridj sur le score de 3 sets à 1.

HAND/COUPE D'ALGÉRIE (DAMES)

Le CF Boumerdès domine le TS Sétif et conserve le trophée

Les handballeuses du CF Boumerdès ont conservé le trophée de la Coupe d'Algérie de la discipline, en dominant leurs homologues du TS Sétif sur le score de 32 à 28 (mi-temps : 15-10), en finale de l'édition 2024 disputée samedi dernier, à la salle

Harcha à Alger. Le CF Boumerdès, qui décroche à cette occasion le deuxième trophée de son histoire après celui de 2023, reste en course pour un doublé coupe-championnat avant le déroulement du dernier tournoi play-off prévu le

week-end prochain à Alger. La finale de l'édition 2023 avait enregistré le sacre du CF Boumerdes contre le MC Alger (25-24). La finale masculine oppose actuellement la JSE Skikda au M Bordj Bou Arreridj.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DU NORD DES U16

Dix médailles pour l'Algérie, dont cinq en or

La sélection algérienne (Garçons/Filles) d'athlétisme a décroché dix médailles, dont cinq en or, lors de la première journée des championnats d'Afrique du Nord des moins de 16 ans, disputée jeudi à Ain Drahem (Tunisie).

Les breloques en métal précieux ont été l'œuvre d'Anes Bounacer sur 80 mètres, Laïth Ben Charef au saut en longueur, Malak Ben Khider au saut à la perche, Salsabyl Bounemer sur le 80 mètres/plat, et Hala Mefti Khadidja au saut en longueur. Les cinq autres médailles étaient de différentes couleurs, à commencer par celle en argent, décrochée par Aymen Guidoul sur le 3000 mètres /marche, au moment où ses compatriotes Youcef Mustapha et Meriem Belkacemi se sont contentés du bronze, au lancer de poids. Idem pour Elyssa Djemaï et Zakaria Djaoui qui ont pris la troisième place, synonyme de bronze, respectivement sur le 200 mètres et le saut en hauteur. La sélection algérienne s'était regroupée le 5 juillet courant à Souk El Tenine, dans la Wilaya de Béjaïa, avant de se rendre à Annaba, puis à

Aïn Drahem, où se déroule actuellement la compétition. La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a profité de l'occasion pour signer une convention de partenariat avec son homologue tunisienne. "Outre l'échange d'expériences, ce partenariat permettra aux athlètes algériens de bénéficier d'une prise en charge pendant leurs stages et leurs compétitions en Tunisie. Et il en

sera de même pour les athlètes tunisiens lorsqu'ils viendront en Algérie" a détaillé l'instance fédérale. Ces championnats d'Afrique du Nord des moins de 16 ans se poursuivent vendredi, avec le déroulement de la deuxième et dernière journée de compétition, alors que le retour en Algérie est prévu le 13 juillet, soit 24 heures après la fin des différentes épreuves.

BOXE

Report de toutes les compétitions

Report de toutes les compétitions de boxe à une date ultérieure pour des raisons organisationnelles, selon la FAB.

La Fédération algérienne de boxe (FAB) a annoncé ce samedi qu'elle a « décidé de reporter à une date ultérieure l'ensemble des compétitions » qui étaient inscrites à son programme pendant les prochains mois, évoquant « des contraintes » liées à l'aspect organisationnel. La FAB a adressé, par ailleurs, un message d'excuses à l'intention des clubs et des différentes Ligues de

wilayas, les priant de bien vouloir « se montrer compréhensifs » vis-à-vis de cet ajournement. Parmi les compétitions qui ont été repoussées à une date ultérieure, le championnat national de la catégorie « minimes », qui devait se dérouler cet été dans la wilaya de Tébessa. La dernière compétition organisée par la FAB avant l'annonce de cet ajournement a été la Coupe d'Algérie des cadets (Garçons et Filles), disputée début juillet, à la salle omnisports des Eucalyptus (Alger).

EURO 2024

Lamine Yamal, extraterrestre du football espagnol

Étincelant avec l'Espagne et dans la continuité de sa bonne saison avec le Barça, le tout jeune ailier de 17 ans s'invite déjà à la table des grands...

Formé à la Masia, le prestigieux centre de formation du FC Barcelone, Lamine Yamal était annoncé très tôt comme un immense talent du ballon rond. Le 30 mai 2023 Lamine Yamal avait déjà croisé la route de la France. C'était aussi une demi-finale d'Euro, sauf qu'elle concernait les U17 et que l'ailier alors âgé de 15 ans, malgré un somptueux but, avait perdu face aux Bleuets (1-3). Un an après, l'international espagnol tient sa revanche et pas de n'importe quelle manière : auteur encore une fois d'un but sensationnel pour égaliser et mettre l'Espagne sur les bons rails, il éclabousse de son talent cet Euro. Qualifié en finale avec la Roja, l'attaquant qui vient tout juste d'avoir 17 ans démontre encore une fois qu'il a l'étoffe d'un joueur très spécial. Formé à la Masia, le prestigieux centre de formation du FC Barcelone, Lamine Yamal était annoncé très tôt comme un immense talent du ballon rond. Sa capacité à percuter,

dribbler et finir les actions, tout en y ajoutant une précocité inouïe, l'ont placé rapidement en orbite. Son pied gauche est déjà considéré comme un atout rarement vu, avec des centres plongeants difficiles à négocier pour l'adversaire et des frappes de balle magistrales, à l'image de son but inscrit mardi soir face aux Bleus. Le club catalan, habitué à sortir des joueurs de cette trempe-là, a profité du départ d'Ousmane Dembélé au PSG l'été dernier pour le lancer de manière définitive dans le monde professionnel. Sous les ordres de Xavi, les premiers pas du jeune Yamal ont confirmé les attentes. « Lamine est pratiquement un élu, affirmait l'ancien milieu de terrain. Sa prise de décision est exceptionnelle. Il n'est pas parfait bien sûr, il a 16 ans... mais la façon dont il fait la différence à un tel

âge vous dit déjà le type de joueur qu'il est et qu'il peut



devenir. Sa croissance cette année a été folle. » Avec sept buts inscrits et dix passes décisives délivrées en cinquante apparitions, l'ailier s'est déjà

fait un nom. Son profil et ses aptitudes ont évidemment suscité des convoitises, à commencer par les sélections. D'ascendance équato-guinéenne par sa mère et Marocain par son père, Lamine Yamal a été ardemment courtisé par le royaume chérifien. Des dîners ont été organisés en compagnie des dirigeants et de Walid Regragui, sélectionneur des Lions de l'Atlas, mais l'Espagne a eu le dernier mot en septembre 2023. Convoqué par Luis de la Fuente, l'attaquant barcelonais a répondu favorablement à l'appel et les records ont commencé à s'enchaîner.

«TU N'AS PAS L'IMPRESSIION QU'IL A CET ÂGE-LÀ»

Plus jeune joueur à disputer un match en sélection espagnole, plus jeune buteur avec cette même Roja, plus jeune buteur aussi en Liga, plus jeune joueur à commencer un match de Ligue des champions, plus

jeune passeur décisif à un Euro, plus jeune buteur dans une compétition masculine majeure (Coupe du monde et Euro)... tout au long de la saison la Yamalmania a pris de l'ampleur. Rodri, cadre de l'Espagne et de Manchester City, est lui aussi bluffé par la dimension prise par son coéquipier. «Faire ça à 16 ans en demi-finale d'Euro... il a eu une explosion très prématurée mais nous avons vu de quoi il était capable. Tu n'as pas l'impression qu'il a cet âge-là lorsque tu le vois sur le terrain». Si le football a déjà connu des ovnis précoces comme Ronaldo, Messi ou Mbappé, le cas de Yamal est encore plus troublant car personne n'avait atteint ces standards à cet âge-là sur toute une saison. D'ailleurs, des photos publiées par le père du prodige barcelonais durant cet Euro ont fait le tour de la planète : on y voit Lionel Messi donner le bain à Lamine Yamal, qui n'a que quatre mois. Bien plus qu'un clin d'œil, comme si la transmission avait déjà été effectuée, et que le destin du jeune Yamal ne pouvait être que prestigieux.

SI ELLE GAGNE L'EURO 2024

L'Espagne va toucher une fortune

L'enjeu est énorme pour l'Espagne qui affronte l'Angleterre en finale de l'Euro 2024.

La Roja s'est qualifiée pour sa première finale européenne depuis sa victoire à l'Euro 2012, au terme d'un superbe tournoi. Avec six victoires en six matchs en Allemagne, l'équipe de Luis

de la Fuente est favorite pour soulever le trophée à Berlin le 15 juillet. Cependant, outre le prestige d'être couronné champion d'Europe, la RFEF et l'équipe ont également une récompense financière à offrir. Comme l'a confirmé l'UEFA avant le tournoi, la prime maximale qu'une équipe victorieuse peut

recevoir est de 28,25 millions d'euros. Si l'Espagne maintient un record de 100 %, ce sera le montant total de la prime et les rapports de Mundo Deportivo ont confirmé la part des joueurs. L'accord conclu avant le tournoi indiquait que 30 % iraient à l'équipe, quel que soit le résultat final, mais que ce

pourcentage passerait à 40 % si l'Espagne remportait le titre.

Cela représente 11,3 millions d'euros pour les 26 joueurs de De la Fuente, à raison d'environ 400 000 euros chacun, une partie du pourcentage allant également à de la Fuente et à ses entraîneurs.

JO-2024

Les images de la flamme olympique fait son arrivée à Paris

Après avoir sillonné la France depuis trois mois, la flamme olympique a fait une arrivée très remarquée à Paris hier. La torche olympique a ainsi été transportée à cheval par le colonel Thibault Vallette, médaille d'or aux JO de Rio de Janeiro de 2016, désormais écuyer en chef du Cadre noir de Saumur, le corps français de cavaliers d'élite. Pour accueillir la flamme olympique, une cen-

taine de jeunes français engagés dans l'armée ont formé les anneaux olympiques devant la tribune présidentielle. Justement en raison des Jeux Olympiques, le défilé s'est exceptionnellement déroulé sur l'avenue Foch cette année et non sur les Champs-Élysées comme le veut la tradition. Pour l'occasion, un double thème s'est imposé : à la fois les 80 ans de la Libération, mais éga-

lement «l'olympisme et les armées». Le final de la parade a été dédié à ce second thème, et souligné par le passage spectaculaire des alphajets. La flamme olympique entame ensuite son périple parisien par la célèbre avenue des Champs-Élysées pour se diriger vers l'Assemblée nationale où elle sera relayée par le doyen des anciens députés, Jean Turco, aujourd'hui âgé de 106 ans.

ANGLETERRE

Faut-il s'inquiéter pour Liverpool ?

En coulisse, les Reds doivent peaufiner les détails d'un mercato pas encore vraiment lancé, sauf dans le sens des départs. Ils sont nombreux, le dernier en date est celui d'Adrián, éternel doublure d'Alisson mais voix écoutée et respectée du vestiaire. Les blessures ont eu raison du formidable Thiago Alcântara qui a décidé de prendre sa retraite, lui qui a raté plus de 120 matchs avec les Reds depuis sa venue à l'été 2020. Il ne faut pas oublier non plus le départ libre de Joël Matip, victime d'une rupture des ligaments croisés du genou en décembre dernier et qui n'a pas eu droit à une sortie à la hauteur de ses services rendus. Trois joueurs cadres ne sont plus là et d'autres pourraient suivre. Mohamed Salah, Virgil van Dijk et Trent Alexander-Arnold sont en fin de contrat en juin 2025 et les fans se montrent de

plus en plus inquiets devant les négociations de prolongations qui patinent. Les dirigeants de Liverpool martèlent qu'ils ne souhaitent pas vendre leur star égyptienne, au risque de la voir partir gratuitement l'été prochain, malgré les offres mirobolantes venues d'Arabie saoudite. Lors de sa conférence de presse de présentation il y a quelques jours, Arne Slot est apparu très serein et confiant face aux nombreux défis qui l'attendent. Interrogé sur le nombre potentiel de recrues, Slot s'est montré évasif : «Je n'ai pas de chiffres précis (...) Nous avons une bonne équipe (...) Je veux tirer le maximum de potentiel de mes joueurs». Même son de cloche pour le nouveau directeur sportif des Reds, Richard Hughes, débarqué tout droit de Bournemouth cet été : «Nous devons être à l'affût des opportunités du

marché. Je vois un mois de juillet calme avant une montée en puissance en août» Priorité donc au développement des joueurs avec une volonté de laisser du temps à Slot de connaître son équipe et d'évaluer les besoins de son effectif avant des potentielles recrues durant la seconde partie de l'été. C'est ce qui explique la rareté des rumeurs de transferts en lien avec les Reds. Seuls Nico Williams et Crysencio Summerville de Leeds sont parfois cités comme des cibles mais sans réelles manœuvres de la part de Liverpool. Les principaux secteurs dans lesquels Arne Slot devrait se pencher concernent le milieu de terrain et la défense. Depuis le départ de Fabinho l'été dernier, le poste de milieu défensif n'a pas vraiment été renforcé..

COPA AMERICA

L'Uruguay termine troisième

L'Uruguay a pris samedi dernier, la troisième place de la Copa America grâce à sa victoire aux tirs au but contre le Canada (2-2, 4-3 t.a.b), mené par son attaquant vétérinaire Luis Suarez, qui a égalisé au dernier moment et marqué le penalty victorieux. El Pistolero, 37 ans, a d'abord sauvé la mise à la 90'+2. Puis il a converti l'ultime tir au but des Uruguayens, parfaits dans l'exercice, alors que Koné et Davies ont échoué côté canadien. Son coéquipier Rodrigo Betancur avait d'abord ouvert le score tôt (8e), mais les Canucks ont repris l'ascendant par l'intermédiaire de Koné (22e) puis l'attaquant du Losc Jonathan David (80e) jusqu'aux derniers instants. Le coaching a été gagnant pour le technicien de l'Uruguay Marcelo Bielsa, qui a eu le nez creux en sortant tôt Darwin Nunez (46e), encore muet, pour lancer le vieillissant Suarez. L'entrée au même moment de Giorgian d'Arrascaeta a aussi payé, puisque celui-ci a participé à la construction du but salvateur pour l'Uruguay et réussi son tir au but. «C'est un joueur de haut niveau supérieur, un grand camarade, et il a été pour nous tous un soutien énorme sur et en dehors du terrain», a déclaré Bielsa à propos de Suarez. En demi-finale, l'Uruguay avait été éliminé par la Colombie (1-0), qui retrouvera dimanche en finale les champions du monde et tenants du titre argentin à Miami.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4				■				
5							■	
6		■						
7					■			
8			■					■
9						■		
10		■					■	
11								
12				■				

VERTICALEMENT

- A. Outil de découpe.
- B. Distance en mer. Recru. Fameux anonyme.
- C. Qui bougent. Mécontenta certainement.
- D. Lieu pour se désaltérer. Mauvaise passe au rugby.
- E. Destination de voyage. Oiseaux ratites d'Australie.
- F. Repoussant. Qui n'est donc pas resté de glace.
- G. Une huile dans le pétrole. Qui manquent de dynamisme. Terminaison de verbe.
- H. Choisis de nouveau par un vote. Préparé à toute éventualité.

HORIZONTALEMENT

- 1. Construire.
- 2. Jeudi fêté en se grimant.
- 3. Fossilisé.
- 4. C'est toujours bon à entendre. Société unipersonnelle.
- 5. Méditent.
- 6. Premier morceau du pain.
- 7. Elle inspira Aragon. Pas à eux.
- 8. Pascal. Couvert.
- 9. Il réunit des musulmans. Secteur postal.
- 10. Prince troyen, héros de Virgile.
- 11. Passer un déguisement.
- 12. École de cadres supérieurs. En qui on peut avoir confiance.

LES MOTS FLÉCHÉS

ÉDUCATION STRICTE	ALLER AU PROCÈS	TOURNE DE TRAVERS	COURTE INFO	FERA DE LA PLACE	ILS FONT DES BULLES PRÈS DU PÔ			
ILS SONT BIEN NÉS	BONNE ISOLATION	BON POUR LA LIGNE	MONTE-CHARGE	ESPRITS DE CORPS	MI-CLOSE			
MOMENT TRISTE								
CHÂTEAU DE LA LOIRE		BIEN DERIDÉ						
			EMPE-REURS					
CHARME PARTI-CULIER								
FOURGON								
					ZONE À URBA-NISER EN PRIORITE	PRÉDIRE UNE RÉUSSITE INCER-TAINE		
GIGAOCET								
DESSERT CHANTILLY							BOTTE	
							BERCEAU DE BATEAU	
FORMULE	ICARE SE NOYA PRÈS DE CETTE ÎLE							
		ÊTRE MOU ET NON-CHALANT	CELA SE PASSE EN INDE	VEULENT AVOIR À L'USURE	LÉGION DE BIFFINS			
			ABÎMÉ	MISE EN BARILS	BIEN AU-DESSUS DU SOL			
HOMME DE BIENS								
ARBUSTE DU YÉMEN		BATELIER						
COMPÉ-TITION								
ON LE DIT POUR LA VIE								
		ON L'UTILISE POUR MONTRER		AVANT LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE				
PRINCE VICTIME D'UN CAS ROSSE			INSTRUMENT DE LABORA-TOIRE					



SUDOKU

	6		3		8	4		
	4	2						
					9		6	8
7				2			5	
						9	8	7
4				6			1	
					2		9	6
	3	1						
	8		5		3	1		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ABATTIS	AMANT	ANIS	AUDITOIRE	AXEL	BERNIQUE	CASE	CHAUSSEUR	DEVOT			
ENNUI	FEERIQUE	GAGNE	GALOPIN	GAVOTTE	GUAI	JURISTE	MINER	NOTER			
OVATION	PERIL	SAVONNEUX	STUDIO	TAQUIN	TIRER	TONNERRE	VARAN	VIVIPARE			
VIVRE											
R	A	E	E	B	D	R	N	L	E	X	A
U	B	O	R	E	E	A	I	R	U	E	E
E	A	N	V	R	R	R	I	E	N	T	U
S	T	O	I	A	E	O	N	N	I	S	Q
S	T	T	V	P	T	N	U	I	U	I	I
U	I	U	O	I	O	I	N	M	Q	R	R
A	S	N	D	V	N	L	O	O	A	U	E
H	G	U	A	I	A	M	A	N	T	J	E
C	A	S	E	V	O	G	A	G	N	E	F

ORAN

Le Musée Ahmed-Zabana adopte le braille pour faire connaître ses collections aux non-voyants

Le Musée public national Ahmed-Zabana d'Oran a lancé une première expérience au niveau national, en adoptant la technique du braille dans les fiches descriptives des collections muséales que recèle la salle des anciens monuments...

Cette salle a été équipée en fiches descriptives de la collection muséale imprimée en braille pour faciliter aux personnes non voyantes et souffrant de déficiences visuelles de visiter le Musée Ahmed-Zabana, a déclaré à l'APS le directeur de cet établissement culturel, Hicham Sekkal, en marge d'une cérémonie tenue à l'occasion du lancement de cette initiative. A noter que la salle



des anciens monuments recèle environ 60 objets remontant aux époques romaine et punique et sont des vestiges historiques de diffé-

rentes régions de l'Ouest du pays. Le musée Ahmed-Zabana œuvre également à généraliser, à l'avenir, cette expérience au reste de ses

huit salles, selon le même responsable, notant que «cette initiative a été réalisée en partenariat avec l'Association pour l'insertion pro-

fessionnelle des malvoyants et aveugles à Oran, en tant que concrétisation de la stratégie de l'Etat visant à prendre en charge les personnes aux besoins spécifiques et en application des instructions du ministère de la Culture et des Arts, en accordant plus d'attention à cette catégorie au niveau des musées et des sites archéologiques». Dans le cadre de cette initiative, le Musée Ahmed-Zabana, en collaboration avec l'association précitée, a mis au point une brochure en braille et calligraphie contenant des données historiques sur les différentes antiquités que recèlent ses salles, qui sera distribuée aux non-voyants visitant cet établissement muséal, selon la secrétaire générale de l'Association pour l'insertion professionnelle des personnes malvoyantes et aveugles, Zaïr Zineb.

POUR PROMOUVOIR ET STIMULER LA LECTURE Un bibliobus à Constantine offre près de 2 000 ouvrages

Une bibliothèque itinérante composée de près de 2 000 livres scientifiques et autres de loisirs, sillonne depuis la semaine dernière différentes communes de la wilaya de Constantine, dans le cadre du programme portant célébration du 62^e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse et promouvoir la lecture.

Cette activité initiée par la direction de la culture et des arts en collaboration avec la bibliothèque principale de lecture publique Mustapha-Nettour, vise à promouvoir la lecture publique, notamment parmi les enfants et les jeunes des zones rurales, a précisé dans une déclaration à l'APS, le directeur de la culture et des arts, Farid Zaâter.

Ce bibliobus qui propose des livres scientifiques, religieux, littéraires, bandes dessinées et revues se veut un lien entre la direction de la culture et le lecteur dans les communes et les régions éloignées, notamment celles qui sont dépourvues de bibliothèques, a-t-il expliqué. Il a ajouté que des représentations théâtrales, des spectacles de clown et de magie, des ateliers de dessin et de coloration, des concours intellectuels destinés à découvrir des enfants et des jeunes talents figurent au programme de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 20 juillet en cours, pour cibler les communes d'Ibn Ziad, El Khroub, Zighoud-Youcef et d'Ain Abid. Des visites aux enfants atteints du cancer, hospitalisés au Centre hospitalo-universitaire (CHU) D' Benbadis, figurent également au programme de cette manifestation organisée sous le slogan "La Culture pour tous", a-t-on indiqué de même source.

«RACHF EZ-ZOULAL MINA SIHR AL HALAL»

L'illicite est licite dans la magie langagière

Dans le vaste capharnaüm de ma bibliothèque, ce livre, «Rachf ez-zoulal mina sihr al halal», tient une place particulière. Esprit encyclopédique s'il en est, Souyoufi est un cas d'école dans l'histoire des sciences. Auteur prolifique, avec plus de 700 livres écrits de sa main, c'est un auteur indépassable, car on ne peut, aujourd'hui, se spécialiser dans une filière des sciences de l'islam sans avoir recours à ses ouvrages. Dans ce livre, intitulé justement «Rachf ez-zoulal mina sihr al halal» raconte nous une forme littéraire appelée anciennement la maqama, une forme de texte littéraire par le biais de laquelle l'auteur démontre toute l'étendue de sa maîtrise des sciences du langage : prose, poésie, éloquence, rhétorique, figures de styles, etc., l'histoire de 20 savants qui se marient et chacun doit raconter sa nuit de nocce, mais avec la terminologie de sa science. L'idée est magnifique, car jamais imaginée, et les envolées lyriques des uns et des

autres atteignent chez Souyoufi les cimes de l'éloquence. Imaginez le grammairien parler de son épouse avec le verbe, le complément, l'adjectif, le passé composé et autres termes de la grammaire, puis le logicien décrire sa rencontre avec son épouse avec les mots tels que : introduction, induction, déduction, etc. Et imaginer le médecin décrire son mariage avec des termes tels que : diagnostic, remède, pharmacopée, etc. Le tout enveloppé dans une verve langagière qu'on ne retrouvera plus jamais ailleurs que chez cet esprit symbolique de la grandeur des savants musulmans à l'ère mamelouk. Ce livre affirme que la magie est illicite, mais que la magie langagière est licite et autorisée. La vie de l'imam as-Souyoufi L'imam as-Souyoufi est né au Caire en l'an 849 de l'Hégire (1445), As-Souyoufi (en référence à la ville d'Assiout en Egypte) est élevé dans la petite île d'al-Rawda sur le Nil où, avant ses huit ans, il finit d'apprendre le Coran par cœur. Doué d'une mémoire très

puissante, il se tourne vers le savoir religieux. Il a pour maître Djalâl al-dîn al-Mahallî, al-Zayn al-'Uqbî, al-Shamas al-Mirzâbî et enfin Manâwî, entre autres. Il aurait assisté, étant enfant, au cours d'Ibn Hadjar al-'Asqalânî. L'imam as-Souyoufi est devenu peu à peu une véritable encyclopédie. Lui-même affirme avoir dépassé ses maîtres dans toutes les disciplines autres que le droit. Son savoir, il ne l'a pas reçu au Caire seulement mais il avait entrepris des voyages pour l'acquiescer auprès de maîtres. Ainsi a-t-il été à Damiette, Alexandrie, Mahalla et Fayûm mais aussi en Syrie, au Yémen, en Inde et au Maghreb.

As-Souyoufi était versé dans les diverses sciences religieuses et linguistiques (pour ce qui est de l'arabe). On lui attribue près de sept cent ouvrages dans des disciplines aussi variées que le fiqh (droit), le tafsîr (l'exégèse), le hadith (la tradition), les sciences du Coran, la grammaire, l'histoire, la philologie, etc.

F.B

LES «KHIZANATE» D'ADRAR

Un legs livresque inestimable à protéger

Les questions relatives à la protection du patrimoine manuscrit qu'abrite les khizanate' (bibliothèques traditionnelles) à Adrar suscitent l'intérêt des connaisseurs et chercheurs universitaires soucieux de préserver ce trésor plusieurs fois séculaire. Cette démarche vise à faire connaître et protéger le patrimoine manuscrit, l'un des principaux composants du patrimoine matériel de l'Algérie et sa profondeur africaine, a souligné le directeur du secteur, Abdelkrim Ouenza. La région du Touat qui compte les khizanates (bibliothèques traditionnelles) les plus importantes de manuscrits, notamment celles de Tamentit, Lemtarfa et du Gourara, est dépositaire d'une mémoire collective nationale d'importance capitale, note l'auteur dans sa présentation de l'exposition. Le

visiteur peut découvrir une collection de manuscrits à travers des clichés montrant notamment une copie du Coran enluminé, un atelier de restauration, des feuilles de manuscrits, une khizana de la région de Lemterfa où se trouve une khizana importante ou encore un scribe qui transcrit à l'encre et au roseau le texte coranique sur papier. Dans ce sillage, la Direction de la Culture et des Arts de la wilaya d'Adrar a, en coordination avec des partenaires et spécialistes, établi un programme comprenant des rencontres de proximité pour sensibiliser les propriétaires de khizanate sur les questions ayant trait aux techniques de conservation des manuscrits et les protocoles d'intervention d'urgence en cas d'incident, a-t-il ajouté.

VENTE ET ACHATS D'OBJETS DE CULTURE SUR INTERNET

Pourquoi les NFT sont basés sur la "théorie du plus grand imbécile"

Le milliardaire de la tech Bill Gates a déclaré que les NFT, des objets virtuels qui s'achètent à prix d'or, étaient 100 % basés sur la théorie du plus grand imbécile, un principe selon lequel même les actifs les plus surévalués peuvent rapporter de l'argent, tant que vous trouvez un imbécile à qui les vendre. Il en a profité pour clarifier sa position sur les cryptomonnaies et les NFT, cette forme d'art numérique protégée par la blockchain : "Je n'ai rien à voir avec ça", a-t-il d'abord asséné, avant d'ajouter, ironiquement : "Bien sûr, des images numériques de singe vont améliorer grandement l'état du monde", en référence au projet phare de NFT, Bored Ape Yacht Club, dont la valeur a été divisée par deux. Ce n'est pas la première fois que le fondateur de Microsoft exprime son scepticisme à l'égard des NFT et des cryptomonnaies. En février 2021, Bill Gates s'inquiétait des dangers de l'achat de bitcoins par des investisseurs ordinaires, en particulier en raison de la volatilité des cryptomonnaies dont le cours peut s'effondrer sur la base d'un tweet d'un investisseur de premier plan, comme Elon Musk. Le bitcoin, qui atteignait 63 000 dollars en avril 2021, a chuté avant de revenir à 64 000 dollars en novembre dernier. Aujourd'hui, il est proche des 20 000 dollars, dans un contexte d'effondrement quasi général de la valeur des collections les plus populaires de NFT et des cryptomonnaies, à l'image de la stablecoin Terra.

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:43	DOHR 12:54	ASR 16:45	MAGHREB 20:10	ISHA 21:49
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

SEAAL

LE CENTRE D'APPEL TÉLÉPHONIQUE JOIGNABLE 7J/7 POUR LES HABITANTS D'ALGER ET DE TIPASA

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a indiqué, hier, dans un communiqué, que son centre d'appel téléphonique était joignable 7j/7 via le numéro 1594 pour les habitants des wilayas d'Alger et de Tipasa. Le centre d'appel est joignable 7j/7 pour

«répondre à tous les besoins des citoyens relatifs aux services de l'eau et de l'assainissement, qu'ils soient d'ordre technique ou commercial», a précisé la même source. S'agissant des services proposés, la SEAAL a expliqué que le centre d'appel téléphonique permettait de

signaler les fuites ou coupures d'eau, de se renseigner sur les factures et les modalités de paiement, de demander des informations sur la qualité de l'eau, de signaler des eaux usées, et de soumettre des doléances ou des propositions pour améliorer le service.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 15 JUILLET 2024 // N°857 // PRIX 20 DA

INTÉGRATION DES CADRES DE L'ANP DANS L'ADMINISTRATION CIVILE

Le MDN fixe les règles

Le président Tebboune a signé un décret présidentiel n° 24-218 du 27 juin 2024, publié au JO N° 46, qui ouvre la voie au détachement des officiers généraux et des officiers supérieurs vers des postes de haut niveau au sein de l'administration civile publique...



Cette mesure inédite vise à renforcer la gestion des intérêts vitaux du pays, comme le souligne le décret. Les secteurs sensibles verront désormais des compétences militaires de haut rang contribuer à leur pilotage. Concrètement, les officiers généraux et les officiers supérieurs détachés pourront occuper des postes à responsabilité directe dans les infrastructures essentielles, les équipements techniques et les systèmes nerveux des services vitaux de la société. Leur mission : une implication totale au service de l'intérêt général, pour une gestion optimisée et une meilleure performance des secteurs stratégiques. La durée du détachement est fixée entre un et trois ans, renouvelable. Pour prétendre à ces

fonctions clés, les militaires devront répondre à des critères précis. Nature et niveau de sensibilité du poste, qualifications militaires ou sécuritaires requises : chaque détachement fera l'objet d'une évaluation rigoureuse afin de garantir l'adéquation des profils aux exigences des missions. Durant leur détachement, les officiers resteront soumis à leur statut militaire, tout en se conformant aux règles de l'administration civile publique d'accueil. Leur dévouement à leurs nouvelles missions sera récompensé par le

maintien de leur solde militaire, assorti de primes, allocations et autres avantages accordés par l'administration civile. De plus, «les années de service accomplies par les personnels militaires de carrière et contractuels en position de détachement, sont prises en compte dans le calcul de la durée de service effectif et dans l'ancienneté dans le grade», précise le décret. Pour garantir une implication exemplaire et un service de qualité, les officiers détachés feront l'objet d'une évaluation annuelle par l'autorité civile

compétente. Un rapport détaillé sera transmis au ministre de la Défense nationale, garantissant un suivi rigoureux de leurs performances. Tout manquement à la discipline ou aux obligations professionnelles fera l'objet d'un signalement immédiat. Selon le même décret, les structures habilitées du MDN continuent d'assurer l'ensemble des volets liés à l'avancement, aux décorations et à la formation de ces personnels militaires, en conformité avec la législation et la réglementation en vigueur. Le décret présidentiel n°24-218 marque un tournant majeur dans la gestion des secteurs stratégiques en Algérie. L'expertise et le savoir-faire des officiers généraux et des officiers supérieurs, mis au service de l'administration civile, ne manqueront pas de contribuer à une meilleure performance et à une optimisation des ressources dans des domaines essentiels pour le pays. Cette mesure ambitieuse ouvre la voie à une collaboration étroite entre les sphères militaire et civile, au profit du développement et de la prospérité du pays.

GESTION DES RISQUES SISMIQUES

ACCORD ENTRE L'ALGÉRIE ET LE JAPON

Un accord de coopération a été signé, hier, entre la Délégation nationale aux risques majeurs et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) pour renforcer les capacités de lutte contre les risques sismiques.

Cet accord permet aux deux parties de partager leurs compétences et expériences, combinant l'expertise japonaise avec les compétences algériennes. La signature a eu lieu au siège de la Délégation nationale, dans le cadre du renforcement de la coopération internationale et de l'échange d'expertise dans la gestion des risques majeurs, selon un communiqué du ministère de l'Intérieur.

Le Délégué national, Abdelhamid Afra, s'est réuni avec une délégation d'experts de la JICA pour discuter et approuver le contenu d'une feuille de route visant à renforcer les capacités de lutte contre les risques sismiques pour les bâtiments anciens et historiques. À cette occasion, un accord de coopération a été signé, incluant la mise en œuvre d'un projet innovant visant à renforcer un site pilote contre le risque sismique, permettant ainsi le partage de connaissances entre l'expertise japonaise et les compétences algériennes. Cette collaboration importante implique également plusieurs institutions intervenant dans ce domaine, telles que le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), le Centre national de recherche appliquée en génie parasismique (CGS), le Centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment (CNERIB), ainsi que l'Agence de Contrôle technique de la construction (CTC).

HAUTS RESPONSABLES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Possibilité de déclarer son patrimoine par voie électronique

Dans le dernier numéro du Journal Officiel, deux nouveaux décrets présidentiels ont été publiés autorisant les fonctionnaires, y compris les fonctionnaires, à, pour le premier, déclarer leurs biens par voie électronique, et pour le second décret, connaître dans le détail les procédures de la déclaration. Ainsi, et dans un décret présidentiel paru au dernier numéro du Journal officiel et signé par le président de la République, Abdel-

madjid Tebboune, complétant le décret présidentiel n° 414-06 précisant le formulaire de déclaration de propriété, les biens peuvent être déclarés à l'Autorité suprême pour transparence, prévention et lutte contre la corruption par voie électronique, et le même formulaire mentionné dans le processus de déclaration de propriété sous forme papier et électronique est adopté. Le souscripteur déclare ses biens via la plateforme numérique,

après avoir complété le processus de déclaration et l'avoir approuvé par l'Instance suprême pour la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption, et cet arrêté est également publié au JO. Le décret présidentiel n° 24-216 du 27 juin 2024, modifiant et complétant le décret présidentiel n° 06-115, précise également les modalités de déclaration des biens des agents publics non prévus à l'article 6 de la loi relative à la

prévention et à la lutte contre la corruption. Dans ce contexte, les agents publics doivent déclarer leurs biens à l'Autorité suprême pour la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption dans des délais raisonnables. Les biens peuvent également être déclarés par voie électronique directement à travers la plateforme numérique de l'Autorité suprême pour la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE POUR LES SOURDS-MUETS

Sortie de la première promotion

La cérémonie de sortie de la première promotion de 292 enseignants de l'École normale supérieure pour les sourds-muets (ENSSM) a été organisée, samedi dernier à Alger. Baptisée du nom du P^r Tayeb Belarbi, la cérémonie de sortie de ces 292 enseignants qui rejoindront les lycées dès l'année prochaine a été présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, et le conseiller du président de la République char-

gé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, Mohamed Seghir Saâdaoui. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Baddari a souligné que la sortie de cette promotion «constitue un acquis pour l'Algérie nouvelle en faveur de l'égalité de tous en matière d'éducation et d'enseignement», ajoutant que «ces réalisations permettront à l'Algérie de devenir une locomotive de développement dans divers domaines». De son côté, Mme Krikou a estimé que cette réalisation «est le résultat de la décision relative à la création de cette école dans le but d'assurer un enseignement de qualité au

profit des sourds-muets», précisant que «la formation d'encadreurs est le moyen d'atteindre cet objectif et de permettre à cette catégorie de parachever son cursus scolaire avec un accompagnement qualifié». Pour sa part, Belabed a souligné que son secteur accueillera, à partir de la prochaine année scolaire, la première promotion de diplômés de l'École normale supérieure pour les sourds-muets, ce qui constitue, a-t-il dit, «un grand exploit qui témoigne de l'attachement du président de la République à assurer les meilleures conditions de scolarité à toutes les catégories».

Condoléances

Profondément touchés par la nouvelle du décès, hier, de la belle-sœur de notre ami, Zerrouki Toufik, nous présentons à la famille de la défunte nos sincères condoléances.

A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.